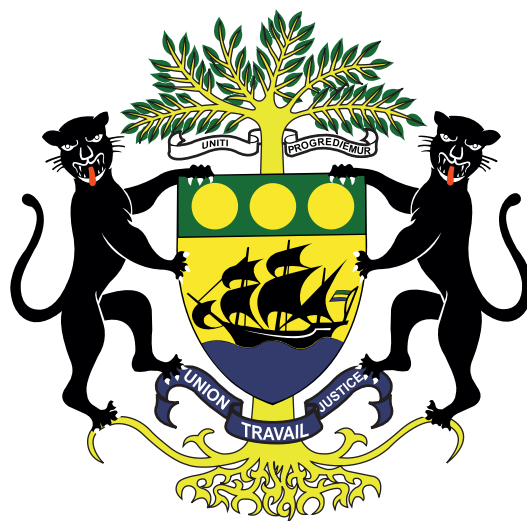


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

---

MISSION MINISTERIELLE : EDUCATION NATIONALE

ET ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016



**Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.**

**La présentation du bilan pour la mission reprend :**

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

**Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :**

**Le bilan stratégique du programme détaille :**

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

**Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :**

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

**Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :**

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

**L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

**Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>1</b>
<b>MISSION EDUCATION NATIONALE</b>	<b>4</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>5</b>
PRESENTATION DE LA MISSION	5
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>7</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	8
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	10
<b>PROGRAMME ENSEIGNEMENT PRE-PRIMAIRE ET PRIMAIRE</b>	<b>11</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>12</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	15
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>18</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	18
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>20</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	20
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	20
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>21</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	21
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	21
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	22
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22
<b>PROGRAMME ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>23</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>24</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	24
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	27
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>31</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	31
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	33
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>35</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	35
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>36</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	36
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	36
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	37
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	37
<b>PROGRAMME ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL</b>	<b>39</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>40</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	40
PERIMETRE DU PROGRAMME	40
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE	40

PLURIANNUELLE	43
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>46</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	46
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	47
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>48</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	48
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>49</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	49
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	49
<b><u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN</u></b>	<b>50</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>51</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	51
PERIMETRE DU PROGRAMME	51
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE	
PLURIANNUELLE	53
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>56</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	56
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	57
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>58</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	58
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>59</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	59
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	59
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	60

# MISSION EDUCATION NATIONALE

# BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE**

## PRESENTATION DE LA MISSION

### PERIMETRE DE LA MISSION

---

La mission « Education Nationale, Enseignement Technique et Professionnel » a pour finalité d'organiser, d'animer et de contrôler l'éducation et la formation dans l'enseignement général, technique et professionnel.

Cette mission englobe ainsi :

- l'enseignement préscolaire ou pré primaire qui concerne la population éducative dont la tranche d'âge varie entre trois (3) et cinq (5) ans ;
- l'enseignement primaire qui prend en compte la population éducative dont l'âge doit varier en moyenne entre six (6) et douze ans (12) ans ;
- l'enseignement secondaire général dans les collèges et les lycées qui s'adresse à la tranche d'âge de 12 à 18 ans et qui s'étend sur une période de 7 ans repartis en deux cycles ;
- l'enseignement Technique et professionnel est assuré dans les lycées techniques en vue de l'appropriation, par les apprenants, des connaissances et compétences donnant droit au certificat d'aptitudes professionnelles (CAP), au brevet de technicien ou d'études professionnelles (BEP), au baccalauréat technologique ou au baccalauréat professionnel. Ces différents diplômes doivent permettre l'insertion professionnelle de leurs titulaires, l'auto-emploi ou la poursuite des études supérieures ;

Outre le programme « pilotage et soutien des politiques d'éducation » qui comprend les aspects d'états généraux et transversaux du ministère de l'Education Nationale, la mission « Education Nationale, Enseignement Technique Professionnel » comprend trois autres programmes :

- Programme Enseignement pré-primaire et primaire ;
- Programme Enseignement secondaire ;
- Programme Enseignement technique et professionnel.

### PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

---

Les principes fondamentaux et les missions de l'Education, de la formation et de la recherche sont régis notamment par la loi N°21/2011 portant orientation générale de l'Education, de la Formation et de la Recherche du 14 Février 2012.

Cette loi :

- définit les principes fondamentaux, les missions et l'organisation académique de l'éducation, de la formation et de la recherche ;
- fixe les modalités et les conditions d'exercice du métier d'enseignant, de formateur et de chercheur en République Gabonaise, ainsi que d'autres personnels des secteurs éducation, formation et recherche ;
- fixe le cadrage général des curricula, des offres de formation, des calendriers et rythmes scolaires et académiques, des orientations et la prise en charge sociale des apprenants ;
- établit le cadrage général des garanties de l'Assurance Qualité en matière d'enseignement, de formation et de recherche, ainsi que celui des partenariats public/privé.

Cette loi rappelle que l'éducation et la formation au Gabon sont obligatoires. Ainsi, l'accès à l'éducation et à la formation est assuré à tout jeune, gabonais ou étranger résident au Gabon, âgé de 3 à 16 ans.

### PRINCIPALES REFORMES

---

Les Etats généraux de l'Education, de la Recherche et de l'Adéquation formation – emploi organisés en 2010 ont permis de mettre en exergue les maux qui minent le secteur éducation et formation au Gabon.

L'on retient principalement que malgré un fort taux de scolarisation, le système éducatif est caractérisé par :

- une forte déperdition scolaire, seuls 8% des scolarisés arrivent avec succès au bac ;
- une inadéquation par rapport aux besoins de l'économie ;
- Une absence de structures de formation professionnelle à quelque niveau que ce soit, qu'il s'agisse de former des ouvriers, des employés, des techniciens, des techniciens supérieurs ou des ingénieurs et un faible taux de scolarisation dans l'enseignement technique et professionnel de l'ordre de 8% .

Fort de ce constat et conformément au Plan Sectoriel Gabon Emergent, volet " Renforcement du capital humain", il s'agit de faire du système d'éducation et de formation, initiale et continue, un outil de développement de qualité, moderne et démocratisé, visant à l'élévation au niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation, et qui forme à des métiers répondant aux besoins de l'économie.

L'objectif global, est de structurer le système scolaire afin de proposer une éducation à tous les enfants gabonais et de les amener à acquérir une qualification qui facilitera leur insertion sociale et professionnelle.

Pour réaliser cette ambition, il convient d'améliorer la gouvernance, l'offre de formation, l'accès et la qualité de l'enseignement technique et professionnel.

#### AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2015 Réalisé	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : Généraliser un Pré-primaire de qualité et faciliter l'accès à l'école Primaire de tous les enfants y compris les handicapés avec un ratio de 35 élèves par classe d'ici fin 2018	Nbre d'écoles pré-primaires construites	Nbre	0	3	0	- 3	15
	Nbre d'écoles primaires construites	Nbre	0	4	0	- 4	16
	Nbre de salles de classes équipées du pré-primaire	Nbre	0	94	0	- 94	636
	Nbre d'écoles équipées du primaire	Nbre	0	54	0	- 54	775
N°2 : Mettre en place un dispositif rationnel et efficient de suivi des enseignants et des apprenants, d'ici fin 2018	Nbre de DAP hébergeant l'application X-GEST	Nbre	0	10	9	-1	9
	Nbre de personnels formés à l'utilisation de l'application	Nbre	0	30	36	+6	108
	Nbre d'établissements ayant renseigné la base de données	Nbre	0	74	91	+17	140
N°4 : Parvenir d'ici 2018 à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences du ministère	Taux d'avancement du répertoire des métiers	Pourcentage	50%	100%	0%	-100%	100%
	Taux de mise en place des fiches de poste	Pourcentage	10%	50%	0%	-50%	100%
	Taux de traitement des dossiers traités en une année	Pourcentage	25%	80%	0%	-80%	100%



# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Programmes et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>11.444: Enseignement pré-primaire et primaire</b>	<b>2 890 544 000</b>	<b>3 555 076 299</b>	<b>-664 532 299</b>	<b>2 890 544 000</b>	<b>3 555 076 299</b>	<b>-664 532 299</b>
11.444.1:Acquisitions des connaissances et des compétences et Certifications	2 240 831 143	2 988 088 870	-747 257 727	2 240 831 143	2 988 088 870	-747 257 727
11.444.2:Evaluation des enseignants et des autres personnels	3 611 960	2 916 709	695 251	3 611 960	2 916 709	695 251
11.444.4:Formation des enseignants du pré-primaire et primaire	646 100 897	564 070 720	82 030 177	646 100 897	564 070 720	82 030 177
<b>11.451: Enseignement secondaire</b>	<b>25 950 322 615</b>	<b>15 063 898 934</b>	<b>10 886 423 681</b>	<b>25 950 322 615</b>	<b>15 063 898 934</b>	<b>10 886 423 681</b>
11.451.1:Acquisition des connaissances et des compétences et Certifications	22 026 390 197	12 046 284 697	9 980 105 500	22 026 390 197	12 046 284 697	9 980 105 500
11.451.2:Évaluations des enseignants et des autres personnels	3 475 229 163	2 659 441 969	815 787 194	3 475 229 163	2 659 441 969	815 787 194
11.451.3:Appui à l'enseignement privé	448 703 255	358 172 268	90 530 987	448 703 255	358 172 268	90 530 987
<b>11.458: Enseignement technique et professionnel</b>	<b>1 677 866 591</b>	<b>1 546 857 312</b>	<b>131 009 279</b>	<b>1 677 866 591</b>	<b>1 546 857 312</b>	<b>131 009 279</b>
11.458.1:Acquisition des connaissances et des compétences techniques et certifications	1 677 866 591	1 546 857 312	131 009 279	1 677 866 591	1 546 857 312	131 009 279
<b>11.465: Pilotage et soutien à la politique de l'éducation nationale</b>	<b>102 406 914 500</b>	<b>480 676 695</b>	<b>101 926 237 805</b>	<b>102 406 914 500</b>	<b>480 676 695</b>	<b>101 926 237 805</b>
11.465.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	166 468 000	70 411 200	96 056 800	166 468 000	70 411 200	96 056 800
11.465.2:Coordination administrative	102 240 446 500	410 265 495	101 830 181 005	102 240 446 500	410 265 495	101 830 181 005
<b>Total pour la mission</b>	<b>132 925 647 706</b>	<b>20 646 509 240</b>	<b>112 279 138 466</b>	<b>132 925 647 706</b>	<b>20 646 509 240</b>	<b>112 279 138 466</b>

### Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **132 925 647 706 FCFA** dans la loi de finances 2016, le budget de la mission Education Nationale a exécuté à hauteur de **20 646 509 240 FCFA** ; soit un écart de **112 279 138 466 FCFA**. Le taux d'exécution est de **15,53%** du montant autorisé

Le taux d'exécution sur les crédits de la mission nets des réserves non-levées est de 16%.

L'écart global de **112 279 138 466 FCFA** se justifie par :

- **98 729 829 140 FCFA** du titre 2 de la mission Education Nationale qui représente la solde permanente faisant l'objet d'une exécution en gestion centralisée ;
- **13 424 285 565 FCFA** du titre 5 de la mission Education Nationale qui représentent les projets d'investissement non exécutés ;

Les retards accusés dans la nomination de la ligne managériale, la signature des fiches d'habilitation et la régulation budgétaire occasionnée par la contraction des ressources de l'Etat n'ont pas permis aux services d'exécuter la totalité des dotations inscrites.

**RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE**

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>11.444: Enseignement pré-primaire et primaire</b>	<b>2 890 544 000</b>	<b>3 555 076 299</b>	<b>-664 532 299</b>	<b>2 890 544 000</b>	<b>3 555 076 299</b>	<b>-664 532 299</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 140 544 000	1 147 505 878	-6 961 878	1 140 544 000	1 147 505 878	-6 961 878
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 750 000 000	1 642 045 671	107 954 329	1 750 000 000	1 642 045 671	107 954 329
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	765 524 750	-765 524 750	0	765 524 750	-765 524 750
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.451: Enseignement secondaire</b>	<b>25 950 322 615</b>	<b>15 063 898 934</b>	<b>10 886 423 681</b>	<b>25 950 322 615</b>	<b>15 063 898 934</b>	<b>10 886 423 681</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	4 181 855 000	7 311 422 471	-3 129 567 471	4 181 855 000	7 311 422 471	-3 129 567 471
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 000 000 000	3 443 318 425	556 681 575	4 000 000 000	3 443 318 425	556 681 575
Titre 4. Dépenses de transfert	342 966 115	307 942 103	35 024 012	342 966 115	307 942 103	35 024 012
Titre 5. Dépenses d'investissement	17 425 501 500	4 001 215 935	13 424 285 565	17 425 501 500	4 001 215 935	13 424 285 565
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.458: Enseignement technique et professionnel</b>	<b>1 677 866 591</b>	<b>1 546 857 312</b>	<b>131 009 279</b>	<b>1 677 866 591</b>	<b>1 546 857 312</b>	<b>131 009 279</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	927 866 591	918 068 602	9 797 989	927 866 591	918 068 602	9 797 989
Titre 3. Dépenses de biens et services	750 000 000	628 788 710	121 211 290	750 000 000	628 788 710	121 211 290
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.465: Pilotage et soutien à la politique de l'éducation nationale</b>	<b>102 406 914 500</b>	<b>480 676 695</b>	<b>101 926 237 805</b>	<b>102 406 914 500</b>	<b>480 676 695</b>	<b>101 926 237 805</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	102 067 434 000	210 873 500	101 856 560 500	102 067 434 000	210 873 500	101 856 560 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	325 000 000	269 803 195	55 196 805	325 000 000	269 803 195	55 196 805
Titre 4. Dépenses de transfert	14 480 500	0	14 480 500	14 480 500	0	14 480 500
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>Total pour la mission</b>	<b>132 925 647 706</b>	<b>20 646 509 240</b>	<b>112 279 138 466</b>	<b>132 925 647 706</b>	<b>20 646 509 240</b>	<b>112 279 138 466</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>108 317 699 591</b>	<b>9 587 870 451</b>	<b>98 729 829 140</b>	<b>108 317 699 591</b>	<b>9 587 870 451</b>	<b>98 729 829 140</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>6 825 000 000</b>	<b>5 983 956 001</b>	<b>841 043 999</b>	<b>6 825 000 000</b>	<b>5 983 956 001</b>	<b>841 043 999</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>357 446 615</b>	<b>307 942 103</b>	<b>49 504 512</b>	<b>357 446 615</b>	<b>307 942 103</b>	<b>49 504 512</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>17 425 501 500</b>	<b>4 766 740 685</b>	<b>12 658 760 815</b>	<b>17 425 501 500</b>	<b>4 766 740 685</b>	<b>12 658 760 815</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **Explication des principaux écarts :**

Inscrit à hauteur de **132 925 647 706 FCFA** dans la loi de finances 2016, les crédits de la mission Education Nationale ont été exécutés à hauteur de **20 646 509 240 FCFA**, soit un écart de **112 279 138 466 FCFA** et un taux d'exécution de **15,53%**.

L'exécution des différents titres de la mission s'est effectuée de la manière suivante :

**Titre 2** : de **108 317 699 591 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 2 a été exécutée à **8.85%**.

**Titre 3** : de **6 825 000 000 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 3 a été exécuté à **87.68%**.

**Titre 4** : de **357 446 615 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 4 a été exécuté à **86.15%**.

**Titre 5** : de **17 425 501 500 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 5 a été exécuté à **27.35%**.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

### Récapitulatif des mouvements par titre

	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2	-98 627 583 140		
Titre 3			
Titre 4			
Titre 5	+3 058 544 197		
Titre 6			
<b>Total des mouvements de AE</b>	<b>-95 569 038 943</b>		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2	-98 627 583 140			
Titre 3				
Titre 4				
Titre 5	+3 058 544 197			
Titre 6				
<b>Total des mouvements de CP</b>	<b>-95 569 038 943</b>			

#### Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Les **98 627 583 140 FCFA** enregistrés au niveau des transferts du titre 2 en **AE** et **CP** concernent : la solde permanente gérée par le Ministère en charge du budget, les Vacances, la conférence des ministres de l'Education nationale (CONFEMEN) et la MONP.

Les **3 058 544 197 FCFA** en investissement concernent l'achat des tables bancs, l'acquisition du progiciel de gestion scolaire et la réhabilitation des écoles de Sibang, du centre-ville, de Minvoul et le collège Nkoghe Mengue.

# PROGRAMME ENSEIGNEMENT PRE- PRIMAIRE ET PRIMAIRE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Enseignement pré-primaire et primaire" porte sur la totalité des initiatives prises par le Gouvernement pour l'enseignement du premier degré constitué par :

- le préscolaire ou pré primaire qui concerne la population éducative dont la tranche d'âge varie entre trois (3) et cinq (5) ans ;
- le primaire qui prend en compte la population éducative dont l'âge doit varier en moyenne entre six (6) et douze ans (12) ans.

L'éducation préscolaire est dispensée dans les écoles maternelles et dans les sections d'enseignement pré primaire ouvertes dans les écoles primaires, où l'on dénombre une à trois salles de classes. En général, dans les écoles à deux classes, il existe une classe de moyenne section pour les enfants âgés de quatre ans et une classe de grande section pour les enfants âgés de cinq ans.

A la maternelle, les enfants commencent leur intégration dans la société. En effet, ils apprennent à tisser des relations et à vivre avec des personnes autres que les membres de leur famille. Ils enrichissent leur langage, découvrent également l'univers de l'écrit.

La proportion des enfants scolarisés dans le préscolaire est très faible surtout dans les zones rurales. Une telle situation résulte de l'insuffisance des structures d'accueil et de l'absence de sensibilisation.

Au primaire, les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences leur permettant aisément de poursuivre leur scolarité au secondaire. En effet, ils ont une bonne maîtrise de l'écriture, de la lecture et des calculs.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'enseignement scolaire, les états généraux de l'éducation, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi ont jugé utile que, dès le primaire, les apprenants se familiarisent avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication et avec une langue autre que le français et qu'un accent particulier soit donné à l'enseignement des langues locales ainsi qu'à l'éveil scientifique.

Outre les ministères de l'Education nationale, de la Prévoyance Sociale, de la Défense et les collectivités locales, des promoteurs privés interviennent dans ces deux niveaux d'enseignement.

Le programme "enseignement pré primaire et primaire" est porté par la Direction Générale de l'Enseignement scolaire. Cette dernière est relayée sur le terrain par les Directions d'Académie Provinciales.

### PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Enseignement pré-primaire et primaire" compte quatre actions :

- Acquisition des connaissances et des compétences et certification ;
- Evaluation des enseignants et des autres personnels ;
- Scolarisation des élèves handicapés et en difficulté scolaire ;
- Formation des enseignants du pré-primaire et du primaire.

#### **ACTION N° 1 : Acquisition des connaissances et des compétences et certification**

L'action « acquisition des connaissances et des compétences et certification » couvre toute la politique éducative dans l'enseignement pré primaire et primaire public sous la tutelle du ministère de l'Education Nationale. Cette action concerne ainsi toutes les interventions de l'Etat pour promouvoir l'éducation chez les enfants de trois à cinq ans et chez les apprenants de six à douze ans.

De ce fait, l'action regroupe toutes les dotations budgétaires liées au fonctionnement des écoles du pré primaire et primaire. Elle intègre aussi les crédits liés à l'entretien et au gardiennage des écoles primaires gérés au niveau de la centrale, les crédits des examens et concours, les dotations budgétaires relatives à l'augmentation des capacités d'accueil ainsi que les crédits destinés à la remise à neuf des établissements logés dans les Directions d'Académies Provinciales. Ne sont pas pris en compte dans cette action les établissements sous la tutelle des Ministères en charge de la Prévoyance Sociale, de l'Intérieur et de la Défense Nationale.

#### **ACTION N° 2 : Evaluation des enseignants et des autres personnels**

L'action « évaluation des enseignants et des autres personnels » regroupe les dotations budgétaires des bases pédagogiques et des circonscriptions scolaires, celles des Directions d'académies provinciales étant logées dans le programme enseignement secondaire. Cette action intègre également les interventions initiées au niveau central par les personnels d'encadrement du pré-primaire et du primaire.

### **ACTION N° 3 : Scolarisation des élèves handicapés et en difficulté scolaire**

L'enseignement scolaire est universel, l'Etat doit donc permettre à l'ensemble des enfants quelle que soit leur condition d'y accéder. Ainsi l'action « scolarisation des élèves handicapés et en difficulté scolaire » prend en compte toutes les mesures particulières prises pour favoriser l'accès à l'éducation des élèves vivant avec un handicap. Ces actions traditionnellement du ressort des affaires sociales seront progressivement reprises au sein de l'Education nationale.

Par ailleurs, l'échec scolaire croissant qui se matérialise par les nombreux cas d'abandon et les nombreux redoublements amènent les autorités à prendre des mesures spécifiques pour accompagner les élèves en difficulté scolaire. Cet accompagnement passe entre autres par la création au primaire des classes de remédiations pour le soutien scolaire et le recrutement des personnels spécialisés (orthophoniste, psychologue...) au pré-primaire.

### **ACTION N°4 : Formation des enseignants du pré-primaire et du primaire**

Les actions de formation des enseignants des deux niveaux d'enseignement concernent non seulement la formation initiale mais également la formation continue afin de permettre aux enseignants de s'approprier les innovations pédagogiques en cours.

Aussi, cette action prend-elle en compte les dotations mises à la disposition des Ecoles Normales des Instituteurs (ENI) et des Centres de Perfectionnement Pédagogiques (CPP) pour leur fonctionnement courant, les crédits liés aux examens et concours et à l'appropriation de l'Approche Par les Compétences de Base (APC). Par ailleurs, il convient d'intégrer dans cette action les activités menées par la Direction de l'Enseignement Normal.

## **PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME**

---

Les états généraux de l'éducation, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi, organisés à Libreville les 17 et 18 mai 2010, ont révélé des carences dans les enseignements pré-primaire et primaire.

En effet, ils soulignent que l'enseignement public est devenu globalement peu efficace compte tenu :

- des effectifs pléthoriques (au primaire, l'on peut enregistrer jusqu'à 98 élèves par salle de classe dans les grands centres urbains comme Libreville) ;
- de l'insuffisance des structures et des équipements dans les différents niveaux d'enseignement (le pré primaire se caractérise par l'inexistence d'écoles maternelles et par l'inadaptation des salles de classes) ;
- de l'insuffisance numérique des enseignants doublée d'une mauvaise répartition surtout au pré-primaire où l'on peut trouver, à Libreville, près de six enseignants dans une salle de classe, qui doit en contenir deux, selon la norme internationale;
- des forts taux de redoublement et d'abandon scolaires.

Pour corriger ces carences, les états généraux formulent un ensemble de recommandations dont la mise en œuvre doit s'étendre jusqu'à l'horizon 2020. Ces recommandations portent sur l'amélioration de la gouvernance, de l'accès et de la qualité de l'enseignement, la construction et l'équipement de nouvelles salles de classes, le renforcement des capacités des enseignants (recrutement, formation initiale et continue des instituteurs), l'aménagement et l'amélioration des curricula, l'accompagnement des élèves vulnérables et en difficulté.

Pour ce qui concerne le pré primaire, il s'agira, d'ici à 2020, de vulgariser, en milieu urbain et rural, ce niveau d'enseignement où l'offre est fortement déficitaire. L'on veillera ainsi à ce que chaque enfant qui arrive dans l'enseignement primaire ait au préalable suivi son cycle pré-primaire. Ceci devra se solder par la réalisation d'excellents taux d'achèvement d'études au primaire.

Au primaire, il s'agira d'atteindre, pour le même horizon temporel, le ratio de 35 élèves par salle tout en permettant un rendement scolaire de qualité et une admission en sixième à 100%.

## **ENJEUX**

---

Trois enjeux importants dominent ce programme, à savoir :

- généraliser le pré-primaire ;
- atteindre l'enseignement primaire universel ;
- assurer la réussite éducative dans l'enseignement scolaire.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF N°1: Généraliser un pr2-primaire de qualité et faciliter l'accès a l'école primaire de tous les enfants y compris les handicapés avec un ratio de 35 élèves par classe, d'ici fin 2018.

OBJECTIF N° 2 : Améliorer la qualité de l'enseignement dispense dans toutes les écoles publiques et privées, mettre en place un dispositif de suivi des apprenants tout au long de leur scolarité, d'ici fin 2018 .

OBJECTIF N° 3 : Avoir mis en place un dispositif rationnel et efficace de gestion des ressources humaines, d'ici fin 2018 (enseignants et encadreurs pédagogiques).



**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Généraliser un pré-primaire de qualité et faciliter l'accès à l'école primaire de tout les enfants y compris les handicapés avec un ratio de 35 élèves par classe d'ici fin 2018**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel N°1** : avoir construit pour le pré-primaire trois écoles dont une à Franceville, une à Lambaréné et une à Mouila.
- **Résultat annuel N°2** : avoir construit et équipé quatre (4) écoles pour le primaire dont une (1) Tchibanga, une (1) Makokou, une (1) Koulamoutou et une (1) à Oyem.
- **Résultat annuel N°3** : avoir réhabilité et équipé cinquante (50) écoles dont dix(10) à l'Estuaire, cinq (5) dans le Haut-Ogooué, cinq(5) dans le Moyen Ogooué, cinq (5) dans la Ngounié, cinq (5) dans la Nyanga, cinq (5) dans la Ogooué-Ivindo, cinq (5) dans l'Ogooué-Lolo, cinq (5) dans l'Ogooué Maritime et cinq (5) dans le Woleu-Ntem.

**Résultats annuels atteints**

- **Résultat annuel N°1** : aucune école pré-primaire n'a été construite
- **Résultat annuel N°2** : aucune école primaire n'a été construite, ni équipée.
- **Résultat annuel N°3** : aucune école primaire n'a été réhabilitée, ni équipée

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de construction des écoles pré-primaires	%	0	0	100	0	-100	100	100
Taux d'avancement de construction des écoles primaires	%	0	0	100	0	-100	100	100
Nombre d'écoles pré-primaire primaire a réhabilitées	Nombre	0	0	50	0	-50	54	775

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1** : le taux d'avancement de construction des écoles pré- primaires et primaire pour l'année 2016 était de 100% .Mais aucune école n'a été construites, d'ou le taux de construction à 0%.

L'écart (-100%) observé s'explique par le fait qu'aucune construction d'écoles n'a été faite depuis 2015. Le retard accusé est dû à la non maitrise des procédures des marchés publics, par l'équipe de programme.

**Résultat annuel N°2** : le taux d'avancement de construction des écoles primaires pour l'année 2016 était de 100% .Mais aucune école n'a été construites, d'ou le taux de construction à 0%.

L'écart (-100%) observé s'explique par le fait qu'aucune construction d'écoles n'a été faite depuis 2015. Le retard accusé est dû à la non maitrise des procédures des marchés publics, d'une part et à aucune inscription du budget d'investissement d'autre par pour le programme pré-primaire primaire.

**Résultat annuel N°3** : Le nombre d'écoles pré-primaire primaire à réhabilitées était de 50 écoles en 2016, mais aucune réhabilitation n'a été faite d'ou l'indicateur demeure à 0.

L'écart de (-50) s'explique par le fait le fait que le programme ne bénéficie pas de budget d'investissement depuis deux ans dans la loi de finances.

Au regard de ce qui précède l'objectif risque de ne pas être atteint d'ici 2018 si des actions fortes ne sont pas prises par l'équipe de programme.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans toutes les écoles publiques et privées, mettre en place un dispositif de suivi des apprenants tout au long de leur scolarité, d'ici fin 2018.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel N°1** : avoir écrit **9** curricula (mathématiques, éveil, Français) en grande section et en moyenne section du pré-primaire selon l'approche par les compétences et les nouvelles finalités éducatives
- **Résultat annuel N°2** : avoir élaboré un cahier de situations cibles de tous les niveaux au primaire
- **Résultat annuel N°3** : avoir réalisé la formation continue de **4500** enseignants du pré-primaire
- **Résultat annuel N°4** : avoir réalisé la formation continue de **8355** enseignants du primaire
- **Résultat annuel N°5** : avoir mis à disposition des ordinateurs XO dans les écoles pré-primaire/primaire

**Résultats annuels atteints**

- **Résultat annuel N°1** : écriture de trois (3) curricula de la moyenne section
- **Résultat annuel N°2** : aucun cahier de situations cible n'a été élaboré
- **Résultat annuel N°3** : mille deux cent cinquante et un (1251) enseignants du pré-primaire privé laïc ont été formés
- **Résultat annuel N°4** : deux cent cinquante (250) enseignants du primaire privé laïc ont été formés
- **Résultat annuel N°5** : aucune mise à disposition n'a été faite

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de curricula élaboré au pré – primaire	nombre	0	0	9	3	-6	12	12
Nombre de cahiers de situations – cibles élaborés	nombre	0	0	30	0	-30	30	30
Nombre d'enseignants formés à l'approche par les compétences de base au pré-primaire	nombre	0	0	4500	1251	-3249	1000	1000
Nombre d'enseignants formés au primaire	nombre	0	0	8355	250	-8205	300	300
Nombre d'écoles disposant d'ordinateur XO	nombre	0	0	94	0	-94	94	94

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel n°1** : neuf curricula étaient attendus pour ce résultat, seulement trois ont été rédigés d'où l'écart de -6 observé dans le tableau.

Cet écart s'explique par le fait que l'enveloppe budgétaire dédiée à la rédaction des curricula qui était de l'ordre de **50 000 000 millions de FCFA** en 2015 à diminuée en 2016 de 4 500 000 compte tenu des contraintes budgétaires.

**Résultat n° 2** : la rédaction de 30 cahiers de situation cible étaient attendus pour l'année 2016, aucun cahier n'a été rédigé d'où l'écart constaté à **-30** cahiers de situations.

Cela s'explique par le fait que l'équipe de programme avait décidé d'intégrer ce résultat annuel au sein de l'application XGEST au niveau du programme pré-primaire et primaire.

**Résultat n° 3** : 4500 enseignants du pré-primaire devaient être formés, seulement 1251 enseignants du programme ont été formés.

L'écart de (-3249) constaté est du à la réorientation budgétaire des moyens compte tenu de la contrainte budgétaire. L'enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation de ce résultat n'étant que de **4 500 000 FCFA**.

**Résultat n°4** : 8355 enseignants du primaire devaient être formés seulement deux cent cinquante (250) enseignants du primaire ont été formés, d'où l'écart de (- 8205) enseignants non formés.

Cet écart s'explique toujours par la réorientation des moyens compte tenu de la contrainte budgétaire.

**Résultat n°5** : 94 écoles devaient être équipés en ordinateurs XO cependant aucune école n'a bénéficiée de ces équipements d'où l'écart de -94 le nombre d'écoles disposant d'ordinateur XO.

La non mise en œuvre de ce résultat s'explique par le fait que les écoles ne soient pas sécurisées d'une part, d'autre part aucune école primaire ne dispose de compteur électrique.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Avoir mis en place un dispositif rationnel et efficient de gestion des ressources humaines, d'ici fin 2018 (enseignants encadreurs pédagogiques).**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- **Résultat annuel N°1** : avoir mis en place de façon progressive l'application X GEST.

**Résultats annuel atteint**

- **Résultat annuel N°1** : l'application X GEST n'a pas été mise en place.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévion PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévion)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de Circonscriptions disposant de l'application X GEST et d'une connexion internet	nombre	0	0	24	0	-24	24	24
Nombre de Bases pédagogiques disposant de l'application X GEST et d'une connexion internet	nombre	0	0	16	0	-16	16	16

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat n° 1** : l'application X GEST devait être mis en place dans les 16 bases pédagogiques, mais aucune mise en œuvre n'a commencé, d'où l'écart de -16 le nombre de bases pédagogiques disposant de l'application X GEST et d'une connexion internet observé.

Cet écart s'explique par le fait que la convention signée à ce jour se limite uniquement au programme "Enseignement secondaire".

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>11.444.1:Acquisitions des connaissances et des compétences et Certifications</b>	<b>2 240 831 143</b>	<b>2 988 088 870</b>	<b>-747 257 727</b>	<b>2 240 831 143</b>	<b>2 988 088 870</b>	<b>-747 257 727</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	946 168 000	948 209 449	-2 041 449	946 168 000	948 209 449	-2 041 449
Titre 3 Dépenses de biens et services	1 294 663 143	1 274 354 671	20 308 472	1 294 663 143	1 274 354 671	20 308 472
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	765 524 750	-765 524 750	0	765 524 750	-765 524 750
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.444.2:Evaluation des enseignants et des autres personnels</b>	<b>3 611 960</b>	<b>2 916 709</b>	<b>695 251</b>	<b>3 611 960</b>	<b>2 916 709</b>	<b>695 251</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	3 611 960	2 916 709	695 251	3 611 960	2 916 709	695 251
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.444.4:Formation des enseignants du pré-primaire et primaire</b>	<b>646 100 897</b>	<b>564 070 720</b>	<b>82 030 177</b>	<b>646 100 897</b>	<b>564 070 720</b>	<b>82 030 177</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	194 376 000	199 296 429	-4 920 429	194 376 000	199 296 429	-4 920 429
Titre 3 Dépenses de biens et services	451 724 897	364 774 291	86 950 606	451 724 897	364 774 291	86 950 606
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.444: Enseignement pré-primaire et primaire</b>	<b>2 890 544 000</b>	<b>3 555 076 299</b>	<b>-664 532 299</b>	<b>2 890 544 000</b>	<b>3 555 076 299</b>	<b>-664 532 299</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>1 140 544 000</b>	<b>1 147 505 878</b>	<b>-6 961 878</b>	<b>1 140 544 000</b>	<b>1 147 505 878</b>	<b>-6 961 878</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>1 750 000 000</b>	<b>1 642 045 671</b>	<b>107 954 329</b>	<b>1 750 000 000</b>	<b>1 642 045 671</b>	<b>107 954 329</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>765 524 750</b>	<b>-765 524 750</b>	<b>0</b>	<b>765 524 750</b>	<b>-765 524 750</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **2 890 544 000 FCFA** dans la loi de finances 2016, le budget du programme "Enseignement pré-primaire et primaire" a été exécuté à hauteur de **3 555 076 299 FCFA**, le taux d'exécution ressort à **123%** du montant autorisé.

L'écart global se justifie par le transfert reçu du programme de gestion des finances publiques d'un montant de **13 462 383 FCFA** au titre 2, pour une consommation de **6 961 878 FCFA** d'une part, et du transfert reçu du programme de gestion des finances publiques d'un montant de **1 166 373 137 FCFA** au titre 5 pour une consommation de **765 524 750 FCFA** d'autre part.

L'exécution des différents titres de ce programme s'est effectuée de la manière suivante :

**Titre 2** : de **1 140 544 000 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016. La dotation en titre 2 a été exécutée au taux **100.61%**.

**Titre 3** : **1 642 045 671 FCFA** ont été consommés, soit **93.83 %**. Ce taux d'exécution se justifie par la réalisation de l'activité examens et concours.

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

**Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres**

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action Acquisition des connaissances et compétences et certification			112 867 476				112 867 476
Evaluation des enseignants et autres personnels			1 200 857				1 200 857
Formation des enseignants du pré primaire			150 183 508				150 183 508
<b>Total des mouvements</b>			264 251 841				264 251 841

### Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Pour faire face aux dépenses liées aux examens et concours, des mouvements de crédits d'un montant de **264 251 841 FCFA** ont été effectués des UO déconcentrées vers l'UO examens et concours localisée au BOP central.

### Virements

**Tableau récapitulatif des virements**

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
11.465 Pilotage et soutien à la politique de l'Education nationale	11.444 Enseignement pré primaire et primaire	Titre 3	+100 000 000	+100 000 000
<b>Total des virements</b>			<b>+ 100 000 000</b>	<b>+ 1000 000 000</b>
dont Titre 3			+100 000 000	+100 000 000

### Explication des impacts de chaque virement :

Le virement a été effectué pour la prise en charge de la contribution du Gabon à la conférence des Ministres de l'Education nationale.

### Transferts

**Tableau récapitulatif des transferts**

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Dotation des crédits pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Enseignement pré primaire et primaire	Titre 5	+1 166 373 137	+1 166 373 137
Dotation des crédits pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Enseignement pré primaire et primaire	Titre 2	+20 424 261	+20 424 261
Enseignement pré primaire et primaire	Dotation des crédits pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-13 462 383	-13 462 383
<b>Total des Transferts</b>			<b>+1 159 411 259</b>	<b>+1 159 411 259</b>
dont Titre 2			-6 961 878	- 6 961 878
dont Titre 5			+1 166 373 137	+1 166 373 137

### Explication des impacts de chaque transfert :

Les transferts reçus des titres 2 et 5, ont entraîné une exécution en dépassement au niveau du programme.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31-déc-14	Effectifs au 31-déc-15	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Agents de catégorie A</b>	<b>624</b>	<b>640</b>	<b>640</b>	<b>13</b>	<b>36</b>	<b>23</b>	<b>663</b>
Permanents	624	640	640	13	36	23	663
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	<b>11357</b>	<b>11530</b>	<b>11530</b>	<b>1126</b>	<b>352</b>	<b>-774</b>	<b>10756</b>
Permanents	11357	11530	11530	1126	352	-774	10756
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	<b>3671</b>	<b>3032</b>	<b>3032</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>-17</b>	<b>3015</b>
Permanents	3041	3032	3032	17	0	-17	3015
Non permanents	630	0	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	<b>15652</b>	<b>15202</b>	<b>15202</b>	<b>1156</b>	<b>388</b>	<b>-768</b>	<b>14434</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	<b>12</b>	<b>158</b>	<b>158</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>158</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>15664</b>	<b>15360</b>	<b>15360</b>	<b>1156</b>	<b>388</b>	<b>-768</b>	<b>14592</b>

### Explication des évolutions :

La baisse constatée, en termes d'effectifs au niveau du programme, s'explique par les départs à la retraite du personnel. Aussi, pour la même période le personnel recruté (388) est inférieur au personnel mis à la retraite (768).

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

### Opérateur :

Le programme "Enseignement pré-primaire et primaire" ne dispose pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	1 140 544 000	1 140 544 000	1 147 505 878	1 147 505 878	6 961 878	6 961 878
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>1 140 544 000</b>	<b>1 140 544 000</b>	<b>1 147 505 878</b>	<b>1 147 505 878</b>	<b>6 961 878</b>	<b>6 961 878</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'utilisation des crédits du titre 2 s'explique par :

- la masse salariale Main d'œuvre Non Permanente (MONP) qui s'élève à **335 505 878 FCFA** ;
- les indemnités de vacances du personnel participant aux examens et concours qui s'élèvent à **812 000 000 FCFA**.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Acquisition des connaissances et compétences et certification</b>	<b>1 294 663 143</b>	<b>1 294 663 143</b>	<b>1 591 495 671</b>	<b>1 591 495 671</b>	<b>- 296 832 528</b>	<b>- 296 832 528</b>
Enseignements	720 685 482	720 685 482	465 521 333	465 521 333	255 164 149	255 164 149
Examen et concours	566 257 905	566 257 905	981 200 339	981 200 339	- 414 942 434	- 414 942 434
Exploitation des rapports d'enquêtes	7 719 756	7 719 756	44 773 999	44 773 999	-37 054 243	-37 054 243
CONFEMEN	-	-	100 000 000	100 000 000	- 100 000 000	- 100 000 000
<b>Evaluation des autres personnels</b>	<b>3 611 960</b>	<b>3 611 960</b>	-	-	<b>3 611 960</b>	<b>3 611 960</b>
<b>Formation des enseignants des enseignants</b>	<b>451 724 897</b>	<b>451 724 897</b>	<b>50 550 000</b>	<b>50 550 000</b>	<b>401 174 897</b>	<b>401 174 897</b>
Séminaire modulaire à l'APC	150 000 000	150 000 000	-	-	150 000 000	150 000 000
Formation des instituteurs	70 893 680	70 893 680	-	-	70 893 680	70 893 680
Autres activités de formation	206 299 025	206 299 025	-	-	206 299 025	206 299 025
Journée de l'enseignant	-	-	50 550 000	50 550 000	-50 550 000	-50 550 000
Organisation et supervision des ateliers de formation continue des enseignants	24 532 192	24 532 192	-	-	24 532 192	24 532 192
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>1 750 000 000</b>	<b>1 750 000 000</b>	<b>1 642 045 671</b>	<b>1 642 045 671</b>	<b>107 954 329</b>	<b>107 954 329</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'exécution des crédits du titre 3 s'élève à **1 642 045 671 FCFA**, pour la mise en œuvre des activités suivantes :

- fonctionnement des établissements : **465 521 333 FCFA** pour les vingt quatre (24) circonscriptions scolaires, soit **19 396 722 FCFA** par circonscription ;

- examen et concours : **981 200 339 FCFA** .Ce montant a servi au financement des activités qui concourent à la réalisation de l'objectif stratégique n° 4 "Atteindre **60%** de réussite au BEPC et au baccalauréat d'ici fin 2018". Ce montant se décline ainsi qu'il suit :
  - la prise en charge des membres du jury : 394 096 113 FCFA
  - la logistique : 132 090 911 FCFA
  - l'entretien des centres d'examen : 202 042 421 FCFA
  - achat de fournitures : 252 970 894
  
- exploitation des rapports d'enquêtes : **44 773 999 FCFA**. Ce montant a servi au fonctionnement de l'administration centrale. Il se décline ainsi qu'il suit :
  - Carburant 600 000 FCFA ;
  - Papeterie 8 200 000 FCFA ;
  - Produits d'entretien 260 000 FCFA ;
  - Fournitures de Bureaux Divers 11 095 000 FCFA ;
  - Fournitures d'entretien 9 930 000 FCFA ;
  - Fournitures Informatiques 6 688 999 FCFA ;
  - Fournitures d'entretien des Bureaux et Bâtiments Administratifs 8 000 000 FCFA.
  
- organisation de la conférence des ministres de l'éducation (CONFEMEN) : **100 000 000 FCFA**
  
- journée de l'enseignant : **50 550 000 FCFA**
  
- organisation de la journée de l'enseignant s'élevant à **50 550 000 FCFA**.

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme "Enseignement pré-primaire et primaire" n'a pas bénéficié de dotation en titre 4 (transferts).

#### TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
<b>ACTION 1 Acquisition des connaissances et compétences et certification</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>765 524 750</b>	<b>765 524 750</b>	<b>-765 524 750</b>	<b>-765 524 750</b>
Réhabilitation de quatre (4) établissements	0	0	765 524 750	765 524 750	-765 524 750	-765 524 750
<b>Total des crédits de titre 5</b>			<b>765 524 750</b>	<b>765 524 750</b>	<b>-765 524 750</b>	<b>-765 524 750</b>

Le programme "Enseignement pré-primaire et primaire" n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5), mais il reçu un transfert d'un montant de **1 166 373 137 FCFA**. Ce transfert a permis la réhabilitation de quatre (4) établissements dont CES Nkoghe Mve, Ecole Publique de Minvoul, Ecole Publique de Sibang, Ecole Publique du centre pour un montant global de **765 524 750 FCFA**.



# PROGRAMME ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Enseignement Secondaire" est une déclinaison de la Mission Education Nationale, Enseignement technique et professionnel. Il a pour finalité d'organiser, animer et contrôler la gestion, la pédagogie et la vie scolaire dans les établissements secondaires.

L'enseignement secondaire général est dispensé dans les collèges d'enseignement général et dans les lycées. Il s'adresse à la tranche d'âge de 12 à 18 ans et s'étend sur une période de 7 ans répartis en deux cycles : le cycle moyen ou premier cycle d'une durée de 4 ans (de la sixième à la troisième), sanctionné par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et le second cycle, d'une durée de trois ans (de la seconde à la terminale, littéraire ou scientifique), sanctionné par le baccalauréat qui donne accès à l'enseignement supérieur. L'accès à l'enseignement secondaire général est conditionné par la moyenne de classe de fin d'année de cinquième du primaire additionnée et à la moyenne obtenue aux épreuves écrites du Certificat d'Etudes Primaires.

Le programme "Enseignement Secondaire" est dirigé par le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire et Normal (DGESN).

Le programme recouvre :

- la gestion des examens et concours ;
- la gestion des personnels ;
- la gestion des programmes pédagogiques.

Le programme doit être en articulation avec les programmes :

- « Pré-primaire, primaire » ;
- « Enseignement technique et professionnel » ;
- « Pilotage et soutien des politiques de l'éducation ».

### PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Enseignement Secondaire sont :

- Acquisition des connaissances et des compétences et certifications ;
- Evaluation des enseignants et des autres personnels ;
- Appui à l'enseignement privé ;
- Prise en charge des élèves handicapés et en difficulté scolaire.

#### Action 1 : Acquisitions des connaissances et des compétences et Certifications

Cette action recouvre :

- l'enseignement dispensé aux élèves, hors soutien aux élèves en difficulté scolaire ;
- le recrutement et la gestion des enseignants et des personnels en dehors de leur évaluation ;
- le développement, la mise en conformité, la maintenance, l'entretien du patrimoine et des équipements des établissements du secondaire.

#### Action 2 ; Evaluation des enseignants et des autres personnels

Cette action recouvre :

- l'animation, l'organisation et le contrôle de la pédagogie dans les lycées et collèges ;
- la conception et la supervision de la mise en œuvre des actions de formation en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- l'organisation des sessions de formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques à l'application des outils de collecte ;
- l'élaboration du tableau de bord de l'enseignement secondaire.

### Action 3 : Appui à l'enseignement privé

Cette action recouvre :

- la mise à disposition des établissements privés de tous les documents ou guides pédagogiques permanents ;
- l'initiation des projets de textes nécessaires au bon fonctionnement des établissements ;
- l'affectation des enseignants qualifiés dans les établissements privés ;
- l'organisation des inspections dans les établissements privés en vue de contrôler l'action pédagogique ;
- le subventionnement des établissements privés pour leur fonctionnement ;
- l'implication des enseignants des établissements privés dans les séminaires multidimensionnels et d'échanges.

### Action 4 : Prise en charge des élèves handicapés et en difficulté scolaire

Cette action recouvre :

- la formation d'un personnel d'enseignement et d'encadrement capable de prendre en charge de façon spécifique les élèves handicapés ;
- la prise en compte des handicaps dans la construction des établissements, la mise en accessibilité des établissements existants ;
- la définition de programmes d'études prenant en compte les handicaps ;
- la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de remédiation destinées aux élèves en retard d'apprentissage ;
- la participation, avec les autres services compétents, à l'élaboration de la documentation nécessaire à la réorientation scolaire.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont :

- une augmentation forte de la démographie scolaire, ces dernières années, aussi bien dans les collèges que les lycées et notamment en zone urbaine;
- la prolifération des établissements privés laïcs d'enseignement secondaire;
- le développement au niveau international de nouvelles approches pédagogiques comme l'Approche par les compétences.

Les attentes des citoyens, usagers et de l'autorité politique vis-à-vis du programme sont principalement :

- l'accès de tous les enfants à l'éducation secondaire ;
- la réussite des élèves aux examens et concours ;
- un nombre acceptable d'élèves par classe, grâce à une bonne gestion prévisionnelle ;
- la mise à disposition d'enseignants de qualité et en nombre suffisant, partout sur le territoire ;
- le renforcement de l'encadrement pédagogique.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- l'élaboration d'un plan décennal de mise à niveau dans le champ du programme, dans ses différentes dimensions (recrutement et formation continue des enseignants, infrastructures et équipements pédagogiques, encadrement pédagogique, programmes d'enseignement, statut des agents publics dans le champ du programme...);
- la formation continue des enseignants (organisation de séminaires multidimensionnels de formation par exemple) ;
- l'engagement de l'adaptation des curricula à la nouvelle donne, dans le cadre de l'Approche par les Compétences ;
- la transformation de certains C.E.S en Lycées ;
- l'extension / réhabilitation de plusieurs lycées et Collèges ;
- le taux élevé de réussite au Brevet et au Baccalauréat ces dernières années.

Cependant, de nombreux manques et difficultés restent à traiter, comme les Etats Généraux de l'Education tenus en 2010 l'ont souligné. Il s'agit notamment :

- des établissements publics secondaires à effectifs pléthoriques ;
- d'une carence considérable des personnels enseignants, toutes disciplines confondues ;
- d'un quasi inexistance des personnels d'encadrement (à l'instar des conseillers d'orientation psychologues) ;
- d'un taux de déscolarisation et de déperdition croissant au fil des années ;

- d'un taux important d'enseignants peu qualifiés, recrutés par voie directe (sans formation pédagogique) ;
- d'un taux insignifiant d'élèves dans les séries scientifiques ;
- des infrastructures désuètes ;
- d'une absence totale de gestion prévisionnelle ;
- d'une cherté des outils pédagogiques ;
- d'une absence criarde des CDI et des bibliothèques ;
- d'une limitation excessive d'enseignants pour la formation continue ;
- d'une lenteur dans la réfection de l'existant infrastructurel et dans la construction de nouveaux établissements.

## ENJEUX

---

Trois enjeux importants dominent ce programme, à savoir :

- garantir l'accès de tous à l'éducation au secondaire ;
- améliorer la qualité de l'enseignement dispensé au secondaire (public et privé) ;
- réduire les redoublements et les déperditions scolaires au secondaire.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF N°1 : Améliorer la qualité de l'enseignement et des équipements pédagogiques dans les établissements secondaire d'ici fin 2018 ;

OBJECTIF N°2 : faciliter l'accès de tous, y compris les enfants handicapés en réduisant le ratio à 35 élèves par classe et en leur donnant les moyens d'achever le cycle complet du secondaire, avec prise en compte des conditions d'hygiène, de sécurité et de l'environnement, d'ici fin 2018 ;

OBJECTIF n°3 : mettre en place un dispositif rationnel et efficient de suivi des enseignants et des apprenants, d'ici fin 2018 ;

OBJECTIF n° 4: atteindre 60% de réussite au Bepc et au baccalauréat d'ici fin 2018.

**OBJECTIF N°1 : Améliorer la qualité de l'enseignement et des équipements pédagogiques dans les établissements secondaire, d'ici fin 2018.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel 1** : Avoir écrit 20 curricula ;
- **Résultat annuel 2** : Avoir formé 2000 enseignants sur les 1/3 des effectifs ;
- **Résultat annuel 3** : Avoir recruté et formé par alternance 500 enseignants (licence et master ou diplôme équivalent).
- **Résultat annuel 4** : Avoir équipé les laboratoires
- **Résultat annuel 5** : Avoir évalué les enseignants

**Résultats annuels atteints**

- **Résultat annuel N°1** : aucun curricula n'a été écrit
- **Résultat annuel N°2** : 628 enseignants ont été formés dont 68 en français, 460 en mathématiques, 50 en sciences de la vie et de la terre et 50 en sciences physiques
- **Résultat annuel N°3** : 76 enseignants recrutés dans les matières scientifiques (SVT, Mathématiques, sciences physiques)
- **Résultat annuel N°4** : aucun laboratoire n'a été équipé
- **Résultat annuel N°5** : aucune évaluation n'a été faite

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Nombre de curricula	nombre	0	0	20	0	-20	20	20
Nombre d'enseignants formés	nombre	0	0	2000	628	-1372	2000	6116
Nombre d'enseignants recrutés	nombre	0	0	500	76	-424	577	1500
Nombre de laboratoires équipés	nombre	0	0	45	0	-45	45	140
Nombre d'enseignants évalués	nombre	0	0	5797	0	-5797	5797	6616

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel 1** : la rédaction de 20 curricula était attendu pour 2016, aucun curricula n'a été écrit, d'où l'écart de (-20) constaté.

Cet écart s'explique par la non maîtrise des procédures d'élaborations des curricula.

**Résultat annuel 2** : 2000 enseignants devaient être formés, pour l'année 2016. Compte tenu des priorités du programme 628 enseignants en matières scientifique ont été formés sur toute l'étendue du territoire pour un montant de 17 000 000 FCFA. Compte tenu des moyens insuffisants 1372 enseignants n'ont pas été formés .

**Résultat annuel 3** : sur une prévision de 500 enseignants à recruter seulement 76 enseignants ont bénéficié d'un recrutement direct dans les domaines scientifiques pour l'année 2016. Soit un écart de (424) enseignants. Cet écart s'explique par le fait que les recrutements directs concernaient uniquement les enseignants des disciplines scientifiques, et seul 76 diplômés ont postulés

**Résultat annuel 4** : 45 laboratoires devaient être équipés, en 2016, mais aucun laboratoire n'a été équipé faute de réorientation budgétaire dans le programme, il a été livré 2500 tables-bancs par province, soient 20 000 tables-bancs pour un coût total de 1.177.800.000F CFA.

**Résultat annuel 5** : 5757 enseignants devaient être évalués en 2016, aucune évaluation n'a été faite compte tenu des restrictions budgétaire.

Ce résultat est partiellement mis en œuvre, il pourrait atteindre sa cible, si les moyens au niveau des programmes retrouvaient le bon niveau d'inscription budgétaire.

**OBJECTIF N°2 : Faciliter l'accès de tous, y compris les enfants handicapés en réduisant le ratio à 35 élèves par classe et en leur donnant les moyens d'achever le cycle complet du secondaire, avec prise en compte des conditions d'hygiène, de sécurité et de l'environnement, d'ici fin 2018.**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir achevé les travaux de construction et équipé 7 (sept) établissements
- **Résultat annuel N°2** : avoir réhabilité et équipé 13 (treize) établissements dans les 9 (neuf) Directions d'Académie Provinciale ;
- **Résultat annuel N°3** : avoir obtenu un ratio de 70 élèves par classe ;
- **Résultat annuel N°4** : avoir mis en place le dispositif d'orientation des élèves de l'enseignement général vers l'enseignement technique et professionnel.

#### Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun établissement n'a été construit
- **Résultat annuel N°2** : quatre (4) établissements ont été équipés et réhabilités (Lycées Léon Mba et Indjedje Ngodjout, CES du centre et le CES de Batavea)
- **Résultat annuel N°3** : le ratio de 70 élèves par classe n'a pas été atteint.
- **Résultat annuel N°4** : le dispositif d'orientation des élèves de l'enseignement général vers l'enseignement technique et professionnel a été mis en place.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Nombre d'établissements achevés et équipés	nombre	0	0	7	0	-7	8	13
Taux de mise en œuvre du dispositif d'orientation	%	0	25	50	50	0	50	18
Nombre d'établissement réhabilités	nombre	0	0	7	4	-3	8	13
Nombre d'élèves moyens par salle de classe	%	0	0	70	0	-70	70	35

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat n° 1** : Sept établissements devaient être achevés et équipés en 2016, mais aucun établissement n'a été achevé, ni équipé.

**Résultat n° 2** : le dispositif de mise en œuvre d'orientation en 2016 était estimé à 50%, ce résultat a été complètement réalisé œuvre grâce à :

- la suppression du concours d'entrée à l'enseignement technique ;
- l'économie de 150 000 000 FCFA visé par cette suppression.

**Résultat n°3** : Sept établissements devaient être réhabilités, compte tenu des contraintes budgétaires, l'équipe de programme a dû revoir ses ambitions à la baisse. Ainsi 4 établissements sur sept ont été réhabilités.

Il s'agit du lycée Léon MBA, lycée ; Indjedje Ngodjout ; ces du centre et de Batavea.

**Résultat n°4** : le ratio prévu comme cible en 2016 était de 70 élèves par classe, mais ce ratio n'a pas été atteint, d'où l'écart observé -70 le nombre d'élève moyen par salle de classe.

Cet écart s'explique par le fait qu'aucune construction n'a été faite, du fait de la méconnaissance des procédures de marchés publics

Eu égard de ce qui précède l'équipe de programme devrait prendre des mesures correctrices pour bien mener l'objectif pluriannuel afin d'atteindre la cible attendue.

**OBJECTIF N°3 : Mettre en place un dispositif rationnel et efficient de suivi des enseignants et des apprenants, d'ici fin 2018.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel N°1** : avoir hébergé l'application XGEST dans les 9 Directions d'Académie Provinciale.
- **Résultat annuel N°2** : avoir formé 36 personnels à l'utilisation de l'application XGEST.
- **Résultat annuel N°3** : avoir renseigné la base de données de 74 établissements pilotes.

**Résultats annuels atteints**

- **Résultat annuel N°1** : l'application XGEST est hébergée dans les 9 Directions d'Académie Provinciale.
- **Résultat annuel N°2** : trente-six (36) personnels ont été formés à l'utilisation de l'application XGEST.
- **Résultat annuel N°3** : quatre-vingt-onze (91) établissements ont renseignés la base de données.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Nombre de Directions d'Académie Provinciale hébergeant l'application	nombre	0	0	9	9	0	9	9
Nombre de personnels formés à l'utilisation de l'application	nombre	0	0	36	36	0	36	108
Nombre d'établissements ayant renseigné la base de données	nombre	0	0	74	91	17	74	140

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat n° 1** : l'indicateur attendu était l'installation de l'application XGEST, dans les 9 directions d'académie provinciale. A ce jour l'application XGEST est hébergée dans les neufs (9) Directions d'Académie Provinciale.

L'écart constaté qui est de nul (0) s'explique par des actions fortes qui ont permis le bon déroulement du résultat.

Ces actions sont :

- l'électrification des chefs-lieux de province ;
- l'installation du réseau internet dans les chefs-lieux de province ;
- la formation des personnels ressources pour l'utilisation de l'application ;
- l'affectation des informaticiens dans les chefs-lieux de province ;
- le résultat a pu être atteint grâce à la volonté et la détermination du RPROG qui a su mettre en place une équipe dynamique pour le suivi des actions dudit résultat.

**Résultat n°2** : trente-six (36) personnels ont été formés à l'utilisation de l'application XGEST, la cible a été atteinte. Ceci s'explique par le fait que le RPROG a su mettre en place une équipe dynamique pour le suivi des actions dudit résultat.

**Résultat n°3** : quatre-vingt-onze (91) établissements ont renseigné la base de données grâce à un acompte 300.000.000 FCFA sur la facture initiale qui s'élève à un montant de 1 000.000.000 FCFA.

En définitive, l'indicateur pluriannuel de cet objectif se situe à 100%. L'objectif pluriannuel est atteint.

**OBJECTIF N°4 : Atteindre 60% de réussite au BEPC et au baccalauréat d'ici fin 2018.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel N°1** : avoir atteint 45% de réussite au BEPC
- **Résultat annuel N°2** : avoir atteint 55% de réussite au baccalauréat
- **Résultat annuel N°3** : avoir mis en place l'encadrement des chefs d'établissements

- **Résultat annuel N°4** : avoir mis en place l'encadrement des enseignants
- **Résultat annuel N°5** : avoir mis en place l'encadrement des apprenants en difficulté d'apprentissage

### Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 37.12% de réussite au BEPC
- **Résultat annuel N°2** : 41.64% de réussite au BAC
- **Résultat annuel N°4** : aucun encadrement d'enseignants n'a été fait
- **Résultat annuel N°3** : aucun encadrement des chefs d'établissements n'a été fait
- **Résultat annuel N°5** : aucun encadrement des apprenants en difficulté d'apprentissage n'a été fait

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Taux de réussite au BEPC	%	42.49	NA	45	37.12	-7.88	45	70
Taux de réussite au BAC	%	51.38	60.51	55	41.64	-13.36	55	80
Chef d'établissement ayant bénéficié d'un encadrement	nombre	0	0	140	0	-140	140	140
Enseignants ayant bénéficié d'un encadrement	nombre	0	0	1933	0	-1933	1933	5797
Taux d'apprenants en difficultés d'apprentissage ayant bénéficiés d'un encadrement.	%	0	0	60	0	-60	60	100

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat n° 1** : 37.12% de réussite au BEPC et 41.64 % de réussite au BAC pour des résultats respectifs attendus de 45% et 55%. Ces résultats n'ont pas été atteints leurs cibles respectives, du fait des perturbations régulières des cours dues entre autres aux grèves, aux effectifs pléthoriques et au manque d'encadrement des apprenants.

Le coût global pour la mise en œuvre de ces résultats s'élèvent à : 4 milliards.

Concernant les résultats n° 3, n°4 et n°5, l'encadrement des chefs d'établissements, des enseignants et des apprenants en difficulté d'apprentissage n'ont pas pu être réalisés. Ce mauvais résultat s'explique par l'orientation de la note circulaire n° 001430/PM/CABPM du 24/12/2015 sur les mesures de régulations et de maîtrise des dépenses de l'Etat en 2016 qui stipule que : « les dépenses relatives aux missions, séminaires et colloques seront suspendues ».

Pour améliorer cet objectif, il faut nécessairement rétablir l'organisation des séminaires et des missions.



# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>11.451.1:Acquisition des connaissances et des compétences et Certifications</b>	<b>22 026 390 197</b>	<b>12 046 284 697</b>	<b>9 980 105 500</b>	<b>22 026 390 197</b>	<b>12 046 284 697</b>	<b>9 980 105 500</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	1 894 231 000	5 216 149 374	-3 321 918 374	1 894 231 000	5 216 149 374	-3 321 918 374
Titre 3 Dépenses de biens et services	2 706 657 697	2 828 919 388	-122 261 691	2 706 657 697	2 828 919 388	-122 261 691
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	17 425 501 500	4 001 215 935	13 424 285 565	17 425 501 500	4 001 215 935	13 424 285 565
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.451.2:Évaluations des enseignants et des autres personnels</b>	<b>3 475 229 163</b>	<b>2 659 441 969</b>	<b>815 787 194</b>	<b>3 475 229 163</b>	<b>2 659 441 969</b>	<b>815 787 194</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	2 287 624 000	2 095 273 097	192 350 903	2 287 624 000	2 095 273 097	192 350 903
Titre 3 Dépenses de biens et services	1 187 605 163	564 168 872	623 436 291	1 187 605 163	564 168 872	623 436 291
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.451.3:Appui à l'enseignement privé</b>	<b>448 703 255</b>	<b>358 172 268</b>	<b>90 530 987</b>	<b>448 703 255</b>	<b>358 172 268</b>	<b>90 530 987</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	105 737 140	50 230 165	55 506 975	105 737 140	50 230 165	55 506 975
Titre 4 Dépenses de transfert	342 966 115	307 942 103	35 024 012	342 966 115	307 942 103	35 024 012
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.451: Enseignement secondaire</b>	<b>25 950 322 615</b>	<b>15 063 898 934</b>	<b>10 886 423 681</b>	<b>25 950 322 615</b>	<b>15 063 898 934</b>	<b>10 886 423 681</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>4 181 855 000</b>	<b>7 311 422 471</b>	<b>-3 129 567 471</b>	<b>4 181 855 000</b>	<b>7 311 422 471</b>	<b>-3 129 567 471</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>4 000 000 000</b>	<b>3 443 318 425</b>	<b>556 681 575</b>	<b>4 000 000 000</b>	<b>3 443 318 425</b>	<b>556 681 575</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>342 966 115</b>	<b>307 942 103</b>	<b>35 024 012</b>	<b>342 966 115</b>	<b>307 942 103</b>	<b>35 024 012</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>17 425 501 500</b>	<b>4 001 215 935</b>	<b>13 424 285 565</b>	<b>17 425 501 500</b>	<b>4 001 215 935</b>	<b>13 424 285 565</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **25 950 322 615 FCFA** dans la loi de finances 2016, le budget du programme "Enseignement Secondaire" a été exécuté à hauteur de **15 063 898 934 FCFA**, soit un écart de **10 886 423 681 FCFA**. Le taux d'exécution est de **58%** du montant autorisé.

Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non-levées est de **64.64%**.

L'écart global se justifie par le transfert reçu du programme de Gestion des finances publiques d'un montant de **4 635 718 556 FCFA** au titre 2, pour une consommation de **7 311 422 471 FCFA** d'une part, et de la consommation partielle du titre 5 du programme "Enseignement Secondaire" d'un montant de **4 001 215 935 FCFA** d'autre part.

L'exécution des différents titres de ce programme s'est effectuée de la manière suivante :

**Titre 2** : de **4 181 855 000 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 2 a été exécutée en dépassement à **174.83%**.

**Titre 3** : de **4 000 000 000 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 3 a été exécutée à **86.08%**.

**Titre 4** : de **342 966 115 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 4 a été exécutée à **89.78%**.

**Titre 5** : de **17 425 501 500 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 5 a été exécutée à **22.96%**.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

#### Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Acquisition des Connaissances et compétences et certification			253 426 396				253 426 396
Evaluation des enseignants et autres personnels			285 613 544				285 613 544
Appui à l'enseignement privé			35 157 599				35 157 599
<b>Total des mouvements</b>			<b>574 197 539</b>				<b>574 197 539</b>

#### Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Pour faire face aux dépenses liées aux examens et concours, le programme "Enseignement Secondaire" a usé de la fongibilité au sein des unités opérationnelles (UO) déconcentrées vers l'unité opérationnelle Examens et Concours pour un montant de **574 197 539 FCFA**.

### Virements

#### Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Pilotage et soutien à la politique de l'Education nationale	Enseignement Secondaire	Titre 3	+50 000 000	+50 000 000
<b>Total des virements</b>			<b>+50 000 000</b>	<b>+50 000 000</b>
dont Titre 3			+50 000 000	+50 000 000

#### Explication des impacts de chaque virement :

Le virement a été effectué pour la prise en charge de la contribution du Gabon à la conférence des Ministres de l'Education nationale.

### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Enseignement Secondaire	Gestion des dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-129 702 495	-129 702 495
Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Enseignement Secondaire	Titre 2	+3 259 269 966	+3 259 269 966
Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Enseignement Secondaire	Titre 5	+1 892 171 060	+1 892 171 060
<b>Total des Transferts</b>			<b>+4 318 738 531</b>	<b>+4 318 738 531</b>
dont Titre 2			+3 129 567 471	+3 129 567 471
dont Titre 5			+1 892 171 060	+1 892 171 060

**Explication des impacts de chaque transfert :**

Les transferts constatés ont servi au financement de :

- la prise en charge de la Main d'Œuvre Non Permanente (MONP) pour un montant de **124 827 592 FCFA** ;
- la prise en charge de la deuxième tranche des vacances d'un montant de **3 134 442 374 FCFA**.
- la confection des tables bancs et progiciel de gestion scolaire **1 892 171 060 FCFA**.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au	Effectifs au	Effectifs au	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au
	31-déc-14	31-déc-15	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	31.12. 2016
<b>Agents hors catégorie</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Agents de catégorie A</b>		<b>6116</b>	<b>6116</b>	<b>216</b>	<b>53</b>	<b>-163</b>	<b>5953</b>
Permanents		6116	6116	216	53	-163	5953
Non permanents		0	0	0	0		
<b>Agents de catégorie B</b>		<b>938</b>	<b>938</b>	<b>0</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>1023</b>
Permanents		938	938	0	85	85	1023
Non permanents		0	0	0	0		
<b>Agents de catégorie C</b>		<b>276</b>	<b>276</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>281</b>
Permanents		276	276	0	5	5	281
Non permanents		-	-	-	-		
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>		<b>7330</b>	<b>7330</b>				<b>7257</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>		<b>960</b>	<b>960</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>983</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>		<b>8290</b>	<b>8290</b>	<b>216</b>	<b>166</b>	<b>-50</b>	<b>8240</b>
<b>au niveau du programme</b>							

### Explication des évolutions :

La baisse constatée, en termes d'effectif au niveau du programme "Enseignement Secondaire", s'explique par les départs à la retraite du personnel. Aussi, pour la même période le personnel recruté (166) est inférieur au personnel mis à la retraite (216).

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	4 181 855 000	4 181 855 000	7 311 422 471	7 311 422 471	-3 129 567 471	-3 129 567 471
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>4 181 855 000</b>	<b>4 181 855 000</b>	<b>7 311 422 471</b>	<b>7 311 422 471</b>	<b>-3 129 567 471</b>	<b>-3 129 567 471</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Initialement inscrit pour un montant de **4 181 855 000 FCFA**, les crédits du programme "Enseignement Secondaire" ont été exécutés (**7 311 422 471 FCFA**) en dépassement. Ce montant a permis la prise en charge des dépenses suivantes :

- salaires MONP : **1 501 276 182 FCFA** ;
- vacances : **3 134 442 374 FCFA**.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>ACTI ON 1 : Acquisition des connaissances et compétences et certification</b>	<b>1 869 914 558</b>	<b>1 869 914 558</b>	<b>2 536 967 821</b>	<b>2 536 967 821</b>	<b>- 667 053 263</b>	<b>- 667 053 263</b>
Suivi des établissements	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	-
Exploitation des rapports	3 153 683	3 153 683	3 153 683	3 153 683	-	-
Formation des enseignants en disciplines scientifique	-	-	17 333 942	17 333 942	-	- 17 333 942
Suivi des personnels administratifs et des enseignants	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	-
Formation des chefs d'établissements et enseignants	50 000 000	50 000 000	-	-	50 000 000	50 000 000
Pilotage et élaboration des curricula	150 000 000	150 000 000	-	-	150 000 000	150 000 000
Suivi et gestion des relations dans les établissements privés laïcs	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	-
Confemen	-	-	100 000 000	100 000 000	-	- 100 000 000
Suivi et contrôle de l'exécution de projets de construction	91 275 005	91 275 005	-	-	91 275 005	91 275 005
Examens et concours	1 569 485 870	1 569 485 870	2 410 480 196	2 410 480 196	-	- 840 994 326
<b>ACTI ON 2: Evaluation des enseignants et des autres personnels</b>	<b>2 130 085 442</b>	<b>2 130 085 442</b>	<b>906 350 604</b>	<b>906 350 604</b>	<b>1 223 734 838</b>	<b>1 223 734 838</b>
Activités 1: Enseignement	2 130 085 442	2 130 085 442	906 350 604	906 350 604	1 223 734 838	1 223 734 838
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>4 000 000 000</b>	<b>4 000 000 000</b>	<b>3 443 318 425</b>	<b>3 443 318 425</b>	<b>556 681 575</b>	<b>556 681 575</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Le programme a exécuté pour un montant de **3 443 318 425 FCFA** sur les **4 000 000 000 FCFA** inscrits. Ce montant a financé les activités ci-après :

- suivi des établissements : **2 000 000 FCFA** ;
- exploitation des rapports : **3 153 683 FCFA** ;
- Formation des enseignants en disciplines scientifique : **17 333 942 FCFA** ;

- Suivi des personnels administratifs et des enseignants : 2 000 000 FCFA ;
- Suivi et gestion des relations dans les établissements : 2 000 000 FCFA ;
- CONFEMEN : 100 000 000 FCFA ;
- Fonctionnement des établissements secondaires sur toute l'étendue du territoire 906 350 604 FCFA
- Examens et Concours : 2 410 480 196 FCFA dont :
  - alimentation : 231 218 000 FCFA
  - autres fournitures spécifiques : 2 000 000 FCFA
  - entretien réparation équipement de bureaux : 30 800 000 FCFA
  - carburant véhicule : 5 000 000 FCFA
  - entretien réparation équipement divers : 57 950 625 FCFA
  - fournitures de bureau diverses : 195 117 259 FCFA
  - fournitures d'entretien bâtiment : 1 000 000 FCFA
  - fournitures d'imprimerie : 4 525 000 FCFA
  - fournitures d'informatique : 144 690 881 FCFA
  - fournitures scolaire : 21 000 000 FCFA
  - frais de missions prise en charge jurys : 664 096 113 FCFA
  - impressions : 76 305 959 FCFA
  - imprimés spéciaux : 9 000 000 FCFA
  - location véhicules divers : 46 765 000 FCFA
  - médicaments : 15 600 000 FCFA
  - Papeterie : 38 500 000 FCFA
  - SPG divers : 39 357 000 FCFA
  - SPG enseignants : 644 954 359 FCFA
  - SPG Santé : 2 600 000 FCFA
  - SPG sécurité : 65 600 000 FCFA
  - transport aérien : 51 400 000 FCFA
  - transport Terrestre : 43 000 000 FCFA

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>ACTIION 1 : Acquisition des connaissances et compétences de certification</b>	342 966 115	342 966 115	307 942 103	307 942 103	<b>35 024 012</b>	<b>35 024 012</b>
Subvention aux différents ordres d'enseignement	342 966 115	342 966 115	307 942 103	307 942 103	<b>35 024 012</b>	<b>35 024 012</b>
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>342 966 115</b>	<b>342 966 115</b>	<b>307 942 103</b>	<b>307 942 103</b>	<b>35 024 012</b>	<b>35 024 012</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différentes activités :

Initialement inscrit pour un montant de **342 966 115 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement. (CP), le titre 4 du programme a exécuté à hauteur de **307 942 103 FCFA**, soit un écart de **35 024 012 FCFA**.

Le montant exécuté représente la subvention des différents ordres d'enseignement :

- privé laïc : 29 772 350 FCFA ;
- privé Catholique : 163 215 200 FCFA ;
- privé Alliance Chrétienne : 33 392 553 FCFA ;
- privé Protestant : 81 562 000 FCFA

#### TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans la LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
Action 1 : Acquisition des connaissances et compétences de certification	<b>17 425 501 500</b>	<b>17 425 501 500</b>	<b>4 001 215 935</b>	<b>4 001 215 935</b>	<b>13 424 285 565</b>	<b>13 424 285 565</b>
FINEX AFD (Construction des salles de classes)	15 152 610 000	15 152 610 000	2 069 258 160	2 069 258 160	13 083 351 840	13 083 351 840
Contre partie Gabonaise	2 272 891 500	2 272 891 500	1 931 957 775	1 931 957 775	340 933 725	340 933 725
<b>Total des crédits de titre 5</b>	<b>17 425 501 500</b>	<b>17 425 501 500</b>	<b>4 001 215 935</b>	<b>4 001 215 935</b>	<b>13 424 285 565</b>	<b>13 424 285 565</b>

**Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :**

Initialement inscrit pour un montant de **17 425 501 500 FCFA**, le titre 5 du programme a exécuté pour un montant de **4 001 215 935 FCFA** en vue des activités ci-après :

- équipement des salles de classe (20 000 tables-bancs dans 8 directions provinciales d'académie, soit 2 500 par direction d'académie) pour un montant total de 1 177 800 000 FCFA ;
- indemnisation des personnes occupant les sites retenus pour les constructions d'établissements dont le montant s'élève à 1 931 957 775 F CFA ;
- acompte sur le pro logiciel XGEST dont le montant est de 300 000 000 F CFA ;
- programme d'investissement secteur de l'éducation (PISE) pour un montant de 196 787 100 F CFA ;
- travaux de réhabilitation du complexe scolaire Léon MBA pour un montant de 394 671 060 F CFA.



# PROGRAMME ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

L'enseignement technique et professionnel est un sous-secteur de l'Education Nationale, de l'Enseignement technique et professionnel offrant plusieurs formations de haut niveau.

Dans le secteur public, outre le ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement technique et professionnel qui a sous sa tutelle onze (11) lycées techniques, une école de commerce, répartis à travers le pays et situés dans les chefs-lieux de province, et l'Institut de Technologie d'Owendo, d'autres ministères participent également à la formation professionnelle. Il s'agit notamment :

- du ministère de la Formation professionnelle et de l'Insertion des jeunes avec neuf (9) centres de formation professionnelle ;
- du ministère de l'Equipement à travers l'École des Travaux publics de Fougamou et l'Ecole du Cadastre ;
- du ministère de l'Agriculture grâce à l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux d'Oyem ;
- du ministère des Eaux et Forêts avec notamment l'École des Eaux et Forêts (ENEF).

Hormis l'École Nationale de Commerce de Port-Gentil à laquelle on accède sur concours à partir de la classe de 3ème et qui prépare en 4 ans au diplôme de l'École de Commerce, la plupart de ces centres ou écoles offrent un enseignement technique et professionnel court délivrant un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un Brevet d'étude professionnelle. Les lycées techniques, quant à eux, offrent pour la plupart un enseignement technique long qui débouche sur des baccalauréats techniques et professionnels.

Le programme Enseignement Technique et Professionnel, qui ne prend en compte que les aspects de formation émanant de l'Education Nationale, implique la Direction Générale de l'Enseignement Technique et Professionnel y compris les structures de l'enseignement technique et professionnel qui assurent des prestations essentiellement dans ce secteur.

Les prestations de l'inspection à vocation pédagogique de l'Enseignement technique et professionnel qui a pour rôle l'évaluation et l'accompagnement pédagogique des enseignants contribuent également à la réalisation du programme.

### PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme "Enseignement Technique et Professionnel" sont :

- Acquisition des connaissances et des compétences et certifications ;
- Evaluation des enseignants et des autres personnels ;
- Appui à l'enseignement technique et professionnel privé.

#### Action 1 : Acquisitions des connaissances et des compétences et Certifications

Outre les activités relatives à l'organisation des examens et concours de l'enseignement technique, l'action « Acquisition des connaissances et des compétences techniques et certifications » prend en compte :

- le fonctionnement courant des lycées techniques et des autres établissements tels que l'école de commerce ;
- le fonctionnement des structures chargées de coordonner les activités de cet ordre d'enseignement, à savoir la direction générale de l'enseignement technique et les entités qui y sont rattachées ;
- le fonctionnement des structures offrant des prestations aux établissements de l'enseignement technique et professionnel qui ne peuvent être logées dans le programme soutien du fait de leurs spécificités ;
- les réhabilitations, les extensions et les constructions des nouveaux établissements ;
- des outils didactiques dans les lycées techniques ;
- le développement ou la révision des curricula ou des programmes.

#### Action 2 : Evaluation des enseignants et des autres personnels

L'action évaluation des enseignants et autres personnels regroupe les activités liées à l'encadrement pédagogique assuré par les inspecteurs et conseillers pédagogiques dans les établissements de l'enseignement technique.

### Action 3 : Appui à l'enseignement privé

Cette action concerne toutes les interventions de l'Etat en faveur des acteurs du privé qui assurent des missions de l'Enseignement Technique et Professionnel.

#### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

L'enseignement technique et professionnel est assez mal connu en termes d'offres de formation et de débouchés. En général, les potentiels apprenants atterrissent dans le secteur après plusieurs échecs dans l'enseignement général. Ce qui explique le faible taux de scolarisation de 8% alors que l'UNESCO recommande d'atteindre un niveau de 20 à 30%.

Par ailleurs, ce secteur reste caractérisé par :

- une insuffisance de structures de formation à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la formation des ouvriers (Bac Pro, BT, BEP, CAP), des techniciens ou cadre moyens (BTS), des techniciens supérieurs ou des ingénieurs ;
- l'insuffisance de concertation avec le milieu économique pour organiser les connaissances et faire évoluer les offres de formations qui explique considérablement l'inadéquation formation-emploi (selon un rapport de l'ONE, il existe dans l'économie gabonaise, depuis quelques années et de façon permanente, au moins 200 postes d'emplois techniques pour lesquels les travailleurs n'ont pas les qualifications requises. Par ailleurs l'on note que 80% des diplômés de l'ETP ne sont pas recrutés dans les filières pour lesquelles ils ont été formés) ;
- l'insuffisance d'enseignants qualifiés dans les filières techniques et professionnelles ;
- le rôle de plus en plus important des partenaires au développement dans le champ du programme et la nécessité pour l'Etat de rendre compte des résultats en contrepartie des moyens financiers octroyés ;
- les innovations pédagogiques intervenues dans la période récente dans le champ de l'ETP (ex : formation modulaire, nouvelles technologies de l'éducation) ;
- l'augmentation du chômage des jeunes, notamment celui des diplômés issus du secteur ;
- l'objectif poursuivi par l'Etat de développer les filières d'activités du Gabon émergent, notamment dans les domaines des BTP, de l'agriculture, la pêche, la forêt, les mines, le tourisme et l'hôtellerie.

En matière d'insertion et réinsertion, les attentes sont nombreuses mais l'action est limitée par les difficultés à placer dans le marché du travail les bénéficiaires des formations de l'enseignement technique et professionnel. En effet, une fois le processus en amont (identification des cibles, orientation et conseil, formation) achevé, le placement en entreprise n'est pas aisé.

La volonté de faire du Gabon un pays émergent à travers notamment le développement du capital humain replace l'enseignement technique et professionnel au premier plan, c'est dans ce cadre que des efforts sont déployés. Ils portent sur :

- l'existence d'orientations stratégiques claires sauf dans le domaine de l'insertion professionnelle ;
- l'actualisation du cadre juridique ;
- la réhabilitation des établissements existants ;
- le recrutement des enseignants ;
- la participation des grandes entreprises aux forums organisés par l'administration.

Cependant, un certain nombre de manquements et de faiblesses doivent encore être corrigés, notamment :

- l'image de l'ETP, perçu aujourd'hui comme une voie au rabais par rapport à l'enseignement général ;
- la coupure constatée entre le monde de l'entreprise et les établissements de l'ETP ;
- le trop faible encadrement des établissements privés par l'Etat ;
- l'inadaptation des cursus du point de vue pédagogique et des besoins des entreprises ;
- le manque de suivi / évaluation / formation des enseignants.

#### ENJEUX

---

Trois enjeux importants dominent ce programme, à savoir :

- **Enjeu 1** : Répondre aux besoins des entreprises en main d'œuvre jeune, bien formée et rapidement Opérationnelle, notamment dans les secteurs d'activité prioritaires du Gabon émergent.
- **Enjeu 2** : Faire des filières d'enseignement technique et professionnel des voies à part entière d'accès à L'emploi pour les jeunes Gabonais.
- **Enjeu 3** : Mieux assurer les passerelles entre les différents ordres d'enseignement.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2018, avoir amélioré la qualité de l'enseignement technique et professionnel (ETP)

OBJECTIF N°2 : Avoir développé d'ici à fin 2018 une connaissance précise du secteur ETP : infrastructures et offres de formation, débouchés, acteurs, pratiques et actions, attentes / besoins, niveaux de satisfaction, résultats

OBJECTIF N°3 : Sur la période 2014-2018, 4500 jeunes Gabonais auront été diplômés de l'enseignement technique et professionnel, dont 500 dans les filières d'activité prioritaires du Gabon émergent

**OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2018, avoir amélioré la qualité de l'enseignement technique et professionnel (ETP)**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel N°1** : avoir produit un rapport relatif à la mise en place du cadre de concertation en partenariat avec la formation professionnelle et les opérateurs économiques.
- **Résultat annuel N°2** : avoir assuré une formation de courte durée de 100 personnels de l'ETP.
- **Résultat annuel N°3** : avoir réalisé des études techniques et architecturales du projet de construction du **LT de Makokou**, du projet de construction du **LT de Koula-Moutou**, du projet de construction du **LT de Lambaréné** et du projet de réhabilitation du **LT Fulbert BONGOTHA de Moanda** ;

**Résultats annuels atteints**

- **Résultat annuel N°1** : le rapport n'a pas été produit.
- **Résultat annuel N°2** : une formation de courte durée de 12 chefs d'établissement a été assurée.
- **Résultat annuel N°3** : les études techniques et architecturales des projets de construction des lycées techniques de Koula-Moutou, Makokou, Lambaréné et Moanda n'ont pas été réalisées.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Nombre de personnels de l'ETP ayant bénéficié d'une formation de courte durée	nombre	134	250	100	12	-88	300	1357
Nombre d'études réalisées	nombre	10	0	10	0	-10	10	10
taux d'avancement de l'objectif 1	%	0	0	100	11	-89	100	100

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Concernant l'objectif n°1, des trois résultats annuels attendus, seul le **résultat annuel n°2**, à savoir "**la formation de courte durée de 100 personnels de l'ETP**" a connu un début de mise en œuvre (formation de 12 enseignants sur 100 enseignants prévus).

Cet écart s'explique par le fait que les crédits initialement prévu dans la Programmation Budgétaire Initiale (PBI) pour financer la mise en œuvre de cet objectif ont été redéployés pour l'achat de biens et services du fonctionnement.

**Résultat annuel N°1** : à la mise en place du cadre de concertation, l'équipe de travail n'a pas invité les Opérateurs Economiques aux séances de concertations sur le cadre.

**Résultat annuel N°3** : concernant la réalisation des études pour les trois nouvelles constructions, le programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement, les appels d'offres n'ont pas été émis, afin de sélectionner des cabinets d'études.

Sur la base de ce qui a été énoncé plus haut, l'objectif pour ces trois dernières années n'est pas positif. Nous souhaitons que le RPROG prenne des décisions fortes pour une mise en œuvre effective et efficace.

**OBJECTIF N°2 : Développer d'ici à fin 2018 une connaissance précise du secteur ETP : infrastructures et offres de formation, débouchés, acteurs, pratiques et actions, attentes / besoins, niveaux de satisfaction, résultats.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel N°1** : avoir produit et actualisé une (01) base documentaire dématérialisée.

- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé une étude sur les besoins des apprenants et des entreprises.
- **Résultat annuel N°3** : avoir produit trois (03) dossiers de synthèse documentaire sur chacune des thématiques suivantes : état de l'offre de formation existante, infrastructures et équipements.

#### Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : La base documentaire dématérialisée a été produite à 60%.
- **Résultat annuel N°2** : L'étude n'a pas encore été réalisée.
- **Résultat annuel N°3** : Les trois (03) dossiers ont été produits, en attente de validation.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Taux d'avancement de la base documentaire dématérialisée	%	25	40	60	60	0	80	100
Taux d'avancement de la réalisation de l'étude sur les besoins des apprenants et des entreprises	%	10	40	80	40	-40	90	100

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat annuel N°1** : des trois résultats attendus, seul le résultat 1 à savoir produire et actualisé une (01) base documentaire dématérialisée : à connu un début de mise en œuvre.

La base documentaire a été atteinte à 60% qui représentaient la cible annuelle. Cela a pu se faire grâce à l'efficacité de l'équipe technique qui a su concevoir la base de données dématérialisée sur la gestion des ressources humaines et l'archivage numérique.

**Résultat annuel N°2**, l'étude n'a pas été réalisée, toutefois les outils de collecte ont été élaborés. La non atteinte du résultat s'explique par les difficultés de déplacements des équipes de collectes sur les sites identifiés.

**Résultat annuel N°3** les dossiers de synthèse documentaire sur chacune des thématiques retenues ont été produits, cependant la validation par le RPROG de ces dossiers n'a pas été réalisée. L'atteinte de l'objectif pluriannuel est en bonne voie.

**OBJECTIF N°3** : Sur la période 2014-2018, 4500 jeunes Gabonais auront été diplômés de l'enseignement technique et professionnel, dont 500 dans les filières d'activité prioritaires du Gabon émergent.

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : 1500 diplômés de l'ETP.
- **Résultat annuel N°2** : 300 diplômés de l'ETP dans les filières d'activités prioritaires du Gabon émergent.
- **Résultat annuel N°3** : 5000 candidats au concours d'entrée à l'ETP.

#### Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 2585 diplômés de l'ETP.
- **Résultat annuel N°2** : 378 diplômés de l'ETP dans les filières d'activités prioritaires du Gabon émergent en 2016.
- **Résultat annuel N°3** : 3000 ont sollicité l'accès dans les établissements de l'ETP.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Nombre de diplômés de l'enseignement technique	nombre	1463	1988	1500	2585	1085	1500	4500
Nombre de diplômés de l'ETP dans les filières d'activités prioritaires du Gabon émergent	nombre	229	423	300	378	78	300	500
Nombre de candidats aux concours de l'ETP	nombre	2500	5000	5000	3000	-2000	5000	5000
Pourcentage des diplômés sortant des filières du PSGE	%	15,65	16,67	20	14,62	7,19	20	20

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat n°1 :** 2585 élèves de l'ETP ont été diplômés contre 1500 prévus, soit, un dépassement de 1085 diplômés. Cette performance s'explique par un meilleur encadrement et suivi des apprenants, mis en œuvre par le chef de file, à travers le réaménagement du volume horaire des enseignants ayant un volume de travail hebdomadaire inférieur au quota.

**Résultat n°2 :** sur une prévision de 300 diplômés de l'ETP dans les filières d'activités prioritaires du Gabon émergent, 378 élèves ont été diplômés soit, un dépassement de 78 diplômés. Cette amélioration s'explique par un meilleur suivi qui a été mis en œuvre grâce aux réaménagements du volume horaire.

**Résultat n°3 :** 5000 candidats étaient attendus au concours d'entrée à l'ETP. Le programme a privilégié l'orientation et la sélection sur dossier au détriment du concours, ainsi 3000 candidats ont sollicités l'accès à l'ETP.

L'atteinte de L'objectif n°3 enregistre est en bonne voie.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>11.458.1:Acquisition des connaissances et des compétences techniques et certifications</b>	<b>1 677 866 591</b>	<b>1 546 857 312</b>	<b>131 009 279</b>	<b>1 677 866 591</b>	<b>1 546 857 312</b>	<b>131 009 279</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	927 866 591	918 068 602	9 797 989	927 866 591	918 068 602	9 797 989
Titre 3 Dépenses de biens et services	750 000 000	628 788 710	121 211 290	750 000 000	628 788 710	121 211 290
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.458: Enseignement technique et professionnel</b>	<b>1 677 866 591</b>	<b>1 546 857 312</b>	<b>131 009 279</b>	<b>1 677 866 591</b>	<b>1 546 857 312</b>	<b>131 009 279</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>927 866 591</b>	<b>918 068 602</b>	<b>9 797 989</b>	<b>927 866 591</b>	<b>918 068 602</b>	<b>9 797 989</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>750 000 000</b>	<b>628 788 710</b>	<b>121 211 290</b>	<b>750 000 000</b>	<b>628 788 710</b>	<b>121 211 290</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de 1 677 866 591 FCFA dans la loi de finances initiale 2016, le budget du programme "Enseignement Technique et Professionnel" a été exécuté à hauteur de 1 546 857 312 FCFA, soit un écart de 131 009 279 FCFA. Le taux d'exécution est de 92% du montant autorisé.

Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non-levées est de 94.30%.

L'exécution des différents titres de ce programme s'est effectuée de la manière suivante :

**Titre 2** : de 927 866 591 FCFA inscrits, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 2 a été exécuté à 98.94%.

**Titre 3** : de 750 000 000 FCFA inscrits, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, la dotation en titre 3 a été exécuté à 83.83%.



## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

#### Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Acquisition des Connaissances et compétences et certification			169 357 933				169 357 933
<b>Total des mouvements</b>			169 357 933				169 357 933

#### Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Pour faire face aux dépenses liées aux examens et concours, des mouvements de crédits d'un montant de 169 357 933 FCFA ont été effectués des UO déconcentrées vers l'UO qeqxamens et concours localisée au BOP central.

### Virements

#### Tableau récapitulatif des virements

Le programme n'a pas enregistré de virement.

### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Enseignement Technique et professionnel	Gestion des finances publiques	Titre 2	-17 543 949	-17 543 949
Enseignement Technique et professionnel	Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Titre 2	-3 938 000	-3 938 000
Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Enseignement Technique et professionnel	Titre 2	11 683 960	11 683 960
<b>Total des Transferts</b>			<b>-9 797 989</b>	<b>-9 797 989</b>
dont Titre 2			-9 797 989	-9 797 989

#### Explication des impacts de chaque transfert :

Le transfert reçu du programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles correspond à la prise en charge de la main d'œuvre non permanente (MONP). Par ailleurs, ceux envoyés vers les programmes Gestion des finances publiques et Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles concernent la couverture de la solde permanente.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au	Effectifs au	Effectifs au	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au
	31-déc-14	31-déc-15	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	31.12. 2016
<b>Agents hors catégorie</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie A</b>	889	1001	1001	13	82	69	1070
Permanents	889	1001	1001	13	82	69	1070
Non permanents	0	0					
<b>Agents de catégorie B</b>	117		188	2	11	9	197
Permanents	117	188	188	2	11	9	197
Non permanents		0					
<b>Agents de catégorie C</b>	8	20	20	1	0	-1	19
Permanents	8	20	20	1	0	-1	19
Non permanents							
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	1014	1209	1209	16	93	77	1286
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	205	243	243	0	4	4	247
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	1219	1452	1452	16	97	81	1533

### Explication des évolutions :

L'augmentation nette de l'effectif du programme s'explique par :

- 82 entrées des lauréats des écoles de formation, 11 recrutements directs pour la catégorie B et 4 personnels de la MONP ;
- 16 départs à la retraite ;
- L'effectif total du programme passe de 1452 à 1533.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	927 866 591	927 866 591	918 068 602	918 068 602	9 797 989	9 797 989
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>927 866 591</b>	<b>927 866 591</b>	<b>918 068 602</b>	<b>918 068 602</b>	<b>9 797 989</b>	<b>9 797 989</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'utilisation du titre 2 du programme Enseignement Technique s'explique par :

- la prise en charge de la main d'œuvre non permanente (MONP) pour un montant de 573 068 602 FCFA
- la prise en charge des indemnités de vacances pour un montant de 345 000 000 F CFA.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Acquisition des connaissances et compétences et certification</b>	<b>750 000 000</b>	<b>750 000 000</b>	<b>628 788 710</b>	<b>628 788 710</b>	<b>121 211 290</b>	<b>121 211 290</b>
Fonctionnement Administration Centrale	-	-	88 542 691	88 542 691	- 88 542 691	-88 542 691
superv ision des établissements	41 025 000	41 025 000	-	-	41 025 000	41 025 000
superv ision et suiv i des activités du PAP	10 000 000	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000
promotion de l'ETP	10 000 000	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000
Formation des RBOP RUO déconcentrés	5 000 000	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000
Enseignements et fonctionnement des déconcentrés	683 975 000	683 975 000	370 888 086	370 888 086	313 086 914	313 086 914
Examen et concours	-	-	169 357 933	169 357 933	- 169 357 933	-169 357 933
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>750 000 000</b>	<b>750 000 000</b>	<b>628 788 710</b>	<b>628 788 710</b>	<b>121 211 290</b>	<b>121 211 290</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Inscrit pour un montant de **750 000 000 FCFA**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), le budget du programme a exécuté à hauteur de **628 788 710 FCFA**, soit un écart de **121 211 290 FCFA**. Le montant exécuté est reparti comme suit :

- Examens et Concours : **169 357 933 F CFA** ;
  - Impressions 69 357 933 FCFA ;
  - Imprimés Spéciaux 52 500 000 FCFA ;
  - Papeterie 47 500 000 FCFA ;
- Fonctionnement de l'Administration Centrale : **88 542 691 F CFA** ;
- Enseignements et fonctionnement des services déconcentrés : **370 888 086 F CFA**.

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et soutien des politiques publiques de la mission concourt de manière transversale à la mise en œuvre des programmes métiers et organise les fonctions supports du ministère. La particularité de ce programme est qu'il regroupe les moyens transversaux destinés à l'ensemble des programmes (rattachés au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et Professionnel) de la mission "Education Nationale, Enseignement Technique et Professionnel. Le programme est en cohérence avec les programmes :

1. Enseignement pré primaire et primaire ;
2. Enseignement secondaire ;
3. Enseignement technique et professionnel.

Le programme Pilotage et Soutien met à disposition des autres programmes des missions d'expertise et les compétences dans les domaines relatifs :

- à la conduite des politiques et à leur évaluation (orientation, animation, pilotage des moyens) ;
- aux expertises (juridique, communication, systèmes d'information, immobilier et patrimoine) ;
- à la gestion des ressources humaines (recrutement, formation) ;
- à la gestion des ressources financières (recherches des moyens et leur utilisation).

Le programme est placé sous la responsabilité du secrétaire général du ministère. Les acteurs concernés par la mise en œuvre du programme sont l'Inspection Générale des Services et les services du Secrétariat Général, la Direction Générale du Patrimoine et des Equipements ; la Direction Centrale des Affaires Financières ; la Direction Générale de l'Appui Pédagogique et Logistique ; la Direction Générale de la Statistique, de la Planification et de la Prospective ; la Direction Générale des Examens et des Concours ; la Direction Générale des Œuvres Scolaires ; la Direction Centrale des Ressources Humaines ; la Direction Centrale des Affaires Juridiques ; la Direction Centrale des Systèmes d'Information ; la Direction Centrale de la Documentation et des Archives ; la Direction Centrale des Statistiques et des Etudes ; la Direction Centrale de la Communication.

### PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme se décline en deux actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle
- Coordination administrative

#### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle**

Cette fonction recouvre :

- la conception des politiques éducatives et des contenus pédagogiques de l'enseignement/apprentissage ;
- le pilotage des politiques, leur suivi et leur exécution au niveau central et des services déconcentrés ;

Le cabinet du ministre et l'inspection générale participent à cette action.

#### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

Cette action permet aux autres programmes de la mission de bénéficier de l'expertise et des compétences du programme pilotage et soutien dans les domaines de l'administration, finances, comptabilité, gestion des ressources humaines, patrimoine immobilier, moyens généraux, système d'information, informatique, bureautique, documentation et archivage, courrier, secrétariat, reprographie, services intérieurs ; production des données statistiques (interne et externe), communication ; juridique-contentieux.

Le pilotage budgétaire et financier et celui de l'ensemble des procédures de gestion administrative du ministère.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transverses venant en appui des

Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans tous les ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013 érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques).

Conformément aux grands pôles d'activité que sont le pilotage, la gestion des ressources humaines, la logistique, la planification et l'évaluation, le choix est de faire correspondre les objectifs de la fonction soutien à des grands pôles d'activités. Ces derniers sont déterminés en raison du caractère significatif des moyens financiers correspondants et de leur importance pour le fonctionnement des programmes soutenus.

## ENJEUX

---

Pour atteindre ces objectifs, le programme priorise l'expertise de ses agents et lance un certains nombre de chantiers conduits en mode BOP en fonction des priorités identifiées.

Les principaux enjeux restent d'assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère, notamment :

- faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère ;
- développer la performance de chacune des fonctions soutien et des services rattachés au Secrétariat Général.

De nombreux résultats sont recherchés, cela passe également par :

- le développement des capacités institutionnelles ;
- le relèvement de la qualité des services ;
- l'amélioration de la gouvernance ;
- la création des conditions de l'émulation.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF N°1: Renforcer les capacités opérationnelles de 100 % des agents venant en appui aux autres programmes du ministère d'ici 2018

OBJECTIF N°2 : Parvenir d'ici 2018 à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences du Ministère.

OBJECTIF N°3 : Parvenir à développer la relation client-fournisseur en initiant la démarche "qualité de service" dans le programme d'ici 2018.

**OBJECTIF N°1 : Renforcer les capacités opérationnelles de 100 % des agents venant en appui aux autres Programmes du Ministère, d'ici fin 2018.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel 1** : avoir renforcé à 80% les capacités opérationnelles des agents de la DGRH
- **Résultat annuel 2** : avoir renforcé à 80% les capacités opérationnelles des agents de la DGSP
- **Résultat annuel 3** : avoir renforcé à 80% les capacités opérationnelles des agents de la DGPE
- **Résultat annuel 4** : avoir révisé à 100% le cadre juridique du Ministère
- **Résultat annuel 5** : avoir réalisé un inventaire précis des locaux/équipements des services centraux

**Résultats annuels atteints**

- **Résultat annuel N°1** : aucun renforcement des capacités opérationnelles des agents n'a été réalisé à la DGRH
- **Résultat annuel N°2** : aucun renforcement des capacités opérationnelles des agents n'a été réalisé à la DGSP
- **Résultat annuel N°3** : aucun renforcement des capacités opérationnelles des agents n'a été réalisé à la DGPE
- **Résultat annuel N°4** : le cadre juridique n'a pas été réalisé
- **Résultat annuel N°5** : la réalisation de l'inventaire des locaux et équipement des services centraux a été faite partiellement.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Taux d'avancement du répertoire des métiers du ministère	%		100	100	0	-100	100	100
Taux de mise en place des fiches de postes	%		20	50	0	-50	50	100
Taux de traitement des dossiers traités	%		50	80	0	-80	80	100
Temps de traitement d'un dossier administratif par la DGRH	Nombre de jours		60	45	0	-45	45	30
Taux de fiabilité du fichier des personnels	%		0	100	0	-100	100	100
Pourcentage d'agents évalués.	%		20	60	0	-60	60	100

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Concernant l'objectif n°1, des cinq résultats annuels attendus, seul le résultat n°5 a connu un début de mise en œuvre.

**Résultats annuels n°1, 2, 3** : Aucun module de formation n'a été proposé par l'équipe de formateurs. En effet le chef de file n'a pas pu constituer une équipe de travail efficace. Aussi l'atteinte des résultats annuels 1,2 et 3 n'ont pas été mis en œuvre.

**Résultats annuels n°4** : aucune équipe de travail n'a été mobilisée du fait du manque de coordination de la ligne managériale.

**Résultats annuels n°5** : un inventaire précis des locaux et des équipements des services centraux a été réalisé à 80%. La dernière action à effectuer est la validation du rapport final établi sur l'inventaire des locaux et des équipements. Dans l'ensemble, l'atteinte de l'objectif n°1 n'est pas en bonne voie...

**OBJECTIF N° 2 : Parvenir d'ici 2018 à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences du Ministère.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel 1** : avoir réalisé le répertoire des métiers du Ministère
- **Résultat annuel 2** : avoir obtenu 50% des fiches de postes disponibles du Ministère
- **Résultat annuel 3** : 80% d'agents ayant un dossier complet traité
- **Résultat annuel 4** : avoir traité un dossier administratif individuel par la DGRH en 45 jours
- **Résultat annuel 5** : avoir réalisé un fichier fiable des personnels
- **Résultat annuel 6** : avoir mis en place un système d'évaluation des agents du système éducatif

**Résultats annuels atteints**

- **Résultat annuel N°1** : le répertoire des métiers n'a pas été réalisé
- **Résultat annuel N°2** : 25% des fiches de postes sont disponibles
- **Résultat annuel N°3** : 30% des dossiers complets des agents ont été traités
- **Résultat annuel N°4** : aucun dossier administratif individuel n'a été traité en moins de 45 jours
- **Résultat annuel N°5** : le fichier des personnels n'est pas fiable
- **Résultat annuel N°6** : le système d'évaluation des agents du système éducatif n'a pas été mis en place

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Taux d'avancement du répertoire des métiers du ministère	%	0	0	100	25	-75	100	100
Taux de mise en place des fiches de postes	%	0	25	50	0	-50	50	100
Taux de traitement des dossiers traités en une année	%	0	50	80	50	-30	80	100
Temps de traitement d'un dossier administratif individuel par la DGRH	Nombre de jour	0	0	45	30	-15	45	30
Taux de fiabilité du fichier des personnels	%	0	0	100	25	-75	100	100
Pourcentage d'agents évalués	%	0	0	60	0	-60	60	100
Taux d'avancement de l'Objectif N°2	%	0	13	65	17	-48	65	100

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1** : qui concerne la réalisation du répertoire des métiers du Ministère, n'est pas finalisé, mais a connu un début de mise en œuvre, du fait des perturbations de la période électorale, il a été difficile de mobiliser la Commission Tripartite composée des agents de l'Education Nationale, Fonction Publique et du Budget.

**Résultat annuel N°2** : ce résultat n'a pas été réalisé par manque de formation des agents sur le management des Ressources Humaines. Il faut noter que les agents de la DCRH, constitués essentiellement d'enseignants n'ont pas de formation en Ressources Humaines, ils ne peuvent donc pas concevoir de fiches de poste type.

**Résultat annuel N°3** : 30% des agents ont un dossier complet traité.

**Résultat annuel N°4** : ce résultat a connu une réalisation partielle. En effet la réforme du Ministère de la Fonction Publique et les nominations des DCRH et Chefs de Service ont créé une nouvelle dynamique dans le traitement des dossiers.

**Résultat annuel N°5** : il a connu une avancée partielle, mais nécessite davantage un traitement minutieux pour la mise à jour du fichier des personnels du Ministère.

**Résultat annuel N°6** : il n'a pas connu de mise en œuvre car il est lié à la réalisation totale des résultats précédents.

L'atteinte de l'objectif annuel N° 2 est en très mauvaise voie.



**OBJECTIF N° 3 : Parvenir à développer la relation client-fournisseur en initiant la démarche "qualité de service" dans le programme d'ici fin 2018.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel 1** : avoir mis à disposition un manuel de procédures internes client fournisseur et les normes de qualité à 60% dans les fonctions supports (DGRH, DGPE, DGEC, DGSP, DGAPL, DGOSU, IGS, SG)
- **Résultat annuel 2** : avoir mis en œuvre la démarche qualité dans les services centraux
- **Résultat annuel 3** : avoir assuré la formation des utilisateurs à 60 % dans un des quatre programmes
- **Résultat annuel 4** : avoir réalisé les missions de contrôle et d'évaluation à 60 % dans un des programmes

**Résultats annuels atteints**

- **Résultat annuel N°1** : un manuel de procédures a été réalisé dans les fonctions support DGEC et IGS
- **Résultat annuel N°2** : aucune démarche qualité n'a été mise en place
- **Résultat annuel N°3** : aucune formation n'a été assurée
- **Résultat annuel N°4** : aucune mission de contrôle et d'évaluation n'a été réalisée

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Elaboration de manuels de procédures et les normes de qualité auprès des fonctions supports DGRH, DGPE, DGEC, DGSP, DAPL, DGOSU, IGS, SG	%	0	12	60	0	-60	60	100
Mise à disposition d'un référentiel de qualité de service auprès des fonctions supports DGRH, DGPE, DGEC, DGSP, DAPL, DGOSU, IGS,SG	%	0	0	60	0	-60	60	100
Formation des agents des fonctions supports DGRH, DGPE, DGEC, DGSP, DGAPL, DGOSU, IGS, SG à la démarche qualité	%	0	0	60	0	-60	60	100
Mise en œuvre de la démarche qualité de service auprès des services centraux	%	0	0	60	0	-60	60	100
Déploiement du dispositif de contrôle qualité dans les services déconcentrés	%	0	0	20	0	-20	20	60
Taux d'avancement de l'objectif N° 3	%	0	2	52	0	-52	52	92

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Aucun des 4 résultats attendus de l'objectif n°3 n'a été réalisé pour cause d'absence de dialogue de gestion au sein de l'équipe de programme.

L'objectif stratégique n°3 qui est en très mauvaise voie nécessite un réaménagement de la chaîne managériale.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>11.465.1:Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>166 468 000</b>	<b>70 411 200</b>	<b>96 056 800</b>	<b>166 468 000</b>	<b>70 411 200</b>	<b>96 056 800</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	166 468 000	62 153 500	104 314 500	166 468 000	62 153 500	104 314 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	0	8 257 700	-8 257 700	0	8 257 700	-8 257 700
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.465.2:Coordination administrative</b>	<b>102 240 446 500</b>	<b>410 265 495</b>	<b>101 830 181 005</b>	<b>102 240 446 500</b>	<b>410 265 495</b>	<b>101 830 181 005</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	101 900 966 000	148 720 000	101 752 246 000	101 900 966 000	148 720 000	101 752 246 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	325 000 000	261 545 495	63 454 505	325 000 000	261 545 495	63 454 505
Titre 4 Dépenses de transfert	14 480 500	0	14 480 500	14 480 500	0	14 480 500
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>11.465: Pilotage et soutien à la politique de l'éducation nationale</b>	<b>102 406 914 500</b>	<b>480 676 695</b>	<b>101 926 237 805</b>	<b>102 406 914 500</b>	<b>480 676 695</b>	<b>101 926 237 805</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>102 067 434 000</b>	<b>210 873 500</b>	<b>101 856 560 500</b>	<b>102 067 434 000</b>	<b>210 873 500</b>	<b>101 856 560 500</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>325 000 000</b>	<b>269 803 195</b>	<b>55 196 805</b>	<b>325 000 000</b>	<b>269 803 195</b>	<b>55 196 805</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>14 480 500</b>	<b>0</b>	<b>14 480 500</b>	<b>14 480 500</b>	<b>0</b>	<b>14 480 500</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Explication des principaux écarts :

Initialement inscrit pour un montant de 102 406 914 500 FCFA dans la loi de finances 2016, le budget du programme Pilotage et Soutien a été exécuté à hauteur de 480 676 695 FCFA, soit un taux global d'exécution de 0,46% pour un écart de 101 926 237 805 FCFA.

L'écart global se justifie par la gestion de la solde permanente de la mission, inscrite dans le programme Pilotage et Soutien, au Ministère en charge du Budget.

L'exécution des différents titres de ce programme s'est effectuée de la manière suivante :

- Titre 2 : inscrit à 102 067 434 000 FCFA, consommé à 210 873 500 FCFA, soit un écart de 101 856 560 500 FCFA, pour un taux d'exécution de 0,20 % ;
- Titre 3 : inscrit à 325 000 000 FCFA, consommé à 269 803 195 FCFA, soit un écart de 55 196 805 FCFA, pour un taux d'exécution de 83,01%. L'écart global constaté se justifie par la non-levée de la réserve qui s'élève à 16 250 000 FCFA.
- Titre 4 : aucun crédit n'a été consommé.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Virements

#### Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
11.465 Pilotage et soutien à la politique de l'Education nationale	11.451 Enseignement secondaire	Titre 3	-50 000 000	-50 000 000
11.465 Pilotage et soutien à la politique de l'Education nationale	11.444 Enseignement pré primaire et primaire	Titre 2	-100 000 000	-100 000 000
<b>Total des virements</b>			<b>-150 000 000</b>	<b>-150 000 000</b>
dont Titre 2			-100 000 000	-100 000 000
dont Titre 3			-50 000 000	-50 000 000

#### Explication des impacts de chaque virement :

Les virements ont été effectués pour la prise en charge de la contribution du Gabon à la conférence des Ministres de l'Education nationale.

### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Pilotage et soutien	Gestion des finances publiques	Titre 2	-101 754 314 500	-101 754 314 500
<b>Total des Transferts</b>			<b>-101 754 314 500</b>	<b>-101 754 314 500</b>
dont Titre 2			-101 754 314 500	-101 754 314 500

#### Explication des impacts de chaque transfert :

Les transferts enregistrés à destination du programme de Gestion des finances publiques correspondent à la couverture de la solde permanente du Ministère de l'Education Nationale et de l'Education Civique pour un montant de 101 754 314 500F CFA.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au	Effectifs au	Effectifs au	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au
	31-déc-14	31-déc-15	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	31.12. 2016
<b>Agents hors catégorie</b>	0	44	44	0	0	0	44
<b>Agents de catégorie A</b>	0	502	502	28	0		474
Permanents	0	502	502	28	0	- 28	474
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	0	227	227	1	0		226
Permanents	0	227	227	1	0	-1	226
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	0	40	40	2	0	-2	38
Permanents	0	40	40	2	0	-2	38
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	0	769	769	31	0	-31	738
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	0	92	92	0	0	0	92
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	0	905	905	31	0	-31	874

### Explication des évolutions :

La baisse constatée s'explique par les départs à la retraite.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	102 067 434 000	102 067 434 000	210 873 500	210 873 500	101 856 560 500	101 856 560 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>102 067 434 000</b>	<b>102 067 434 000</b>	<b>210 873 500</b>	<b>210 873 500</b>	<b>101 856 560 500</b>	<b>101 856 560 500</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution du titre 2 du programme Pilotage et Soutien concerne les salaires de la main d'œuvre non permanente (MONP) pour un montant de 210 873 500 F CFA ;

L'écart constaté constitue la solde permanente du ministère en gestion centralisée au Ministère en charge du Budget.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Pilotage de la stratégie ministérielle	66 013 107	66 013 107	-	-	66 013 107	66 013 107
Activités de l'inspection générale des services	18 050 000	18 050 000	-	-	18 050 000	18 050 000
Frais de Missions (PTM)			14 368 200	14 368 200	- 14 368 200	- 14 368 200
Plan de Travail Ministériel			13 475 439	13 475 439	- 13 475 439	- 13 475 439
accord de coopération bilatérale et multilatérale	3 600 500	3 600 500	-	-	3 600 500	3 600 500
Commission Nationale de l'UNESCO	14 250 000	14 250 000	-	-	14 250 000	14 250 000
Activités du comité de lutte contre le SIDA	2 695 340	2 695 340	-	-	2 695 340	2 695 340
Coordination Administrative et d'appui technique au SG	133 223 460	133 223 460	-	-	133 223 460	133 223 460
Examens et Concours			105 473 460	105 473 460	- 105 473 460	- 105 473 460
CONFEMEN			37 818 503	37 818 503	- 37 818 503	- 37 818 503
Coordination administrative			5 500 000	5 500 000	- 5 500 000	- 5 500 000
Mises en œuvre des plans d'actions	61 150 000	61 150 000	6 000 000	6 000 000	55 150 000	55 150 000
Fonctions Supports	26 017 593	26 017 593	-	-	26 017 593	26 017 593
Examens et Concours	-	-	87 167 593	87 167 593	- 87 167 593	- 87 167 593
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>325 000 000</b>	<b>325 000 000</b>	<b>269 803 195</b>	<b>269 803 195</b>	<b>55 196 805</b>	<b>55 196 805</b>

**Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :**

Inscrit à hauteur de **325 000 000 FCFA**, le budget du programme a exécuté pour un montant de **269 803 195 FCFA**. Ce montant a financé les activités ci-après :

- mission (PTM) : 14 368 200 F CFA ;
- plan de Travail Ministériel : 13 475 439 F CFA ;
- examens et Concours : 192 641 053 F CFA ;
- CONFEMEN : 37 818 503 F CFA ;
- coordination administrative : 5 500 000 F CFA ;
- mise en œuvre des plans d'action : 6 000 000 F CFA.

**TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS**

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 2 Coordination Administrative	14 480 500	14 480 500	0	0	14 480 500	14 480 500
Cotisation UNESCO	14 480 500	14 480 500	0	0	14 480 500	14 480 500
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>14 480 500</b>	<b>14 480 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 480 500</b>	<b>14 480 500</b>

Le programme a bénéficié d'une dotation sur le titre 4, mais aucune exécution n'a été faite.



